

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

BULLETIN

8 février, 1893.

** Le 19 février de grandes réjouissances et de magnifiques démonstrations religieuses auront lieu dans tout l'univers catholique. Car ce jour sera le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Notre Saint Père le Pape Léon XIII. En ce jour mémorable, la joie des fidèles ne sera malheureusement pas sans mélange, car ils ne pourront pas penser sans tristesse à la condition actuelle de la papauté. Ils feront des vœux pour que ce triste état cesse bientôt et pour l'expulsion des usurpateurs qui souillent le sol de la ville éternelle. Puisse le ciel écouter les prières ardentes qui lui seront adressées pour la délivrance du vicaire du Christ. Puisse le pape, avant de mourir, voir luire l'aurore de la liberté pour l'Eglise et le rétablissement de son pouvoir temporel !

N. S. P. le pape, Vincent Joachim Pecci, aura 83 ans révolus le 2 mars. Il est né le 2 mars 1810 à Carpineto, diocèse d'Anagni. Le 23 décembre 1837, il était ordonné prêtre et le 19 février 1843, il était sacré évêque. Elevé au cardinalat le 19 décembre 1853, il fut élu au suprême Pontificat le 20 février 1878 et couronné le 3 mars de la même année. Lors de son élection il était évêque de Pérouse, siège qu'il occupait depuis le 13 janvier 1846.

.

* Dans le cours de décembre dernier, dans un grand nombre d'églises de France on a célébré des messes pour le repos de l'âme des soldats français morts au champ d'honneur au Tonkin, au Soudan et au Dahomey. Dans plusieurs endroits, les autorités civiles, judiciaires, militaires et administratives ont assisté à ces cérémonies religieuses. Ces manifestations ont excité la colère de certains libres penseurs. Le journal juif, *La Lanterne*, y a même vu un attentat à la Constitution.

Les journaux ayant annoncé que le Président Carnot devait se faire représenter au Service de la Madeleine, *Lu Lanterne* a poussé l'audace et l'impudence jusqu'à lancer cette proposition aussi inepte qu'effrontée :

L'intervention du président de la République en cette circonstance est absolument irrégulière.

Elle est contraire au caractère exclusivement laïque donné à notre organisation politique par le congrès de revision qui, en 1884, supprima de la Constitution la clause relative aux prières publiques.

En tant que président de la République, M. Carnot n'a pas le droit

d'associer le pays, soit personnellement, soit par délégation, à une manifestation religieuse.

Il y a là de sa part une méconnaissance de la liberté de conscience que la Constitution révisée a voulu sauvegarder.

La démarche présidentielle est donc en formelle contradiction avec la lettre et l'esprit de la loi fondamentale du pays.

L'UNIVERS a fait bonne justice de ces absurdités.

.

. L'ouverture du Parlement anglais a eu lieu le 31 janvier. Le discours du trône est très court. Après avoir fait allusion aux affaires de l'Ouganda et à celles de l'Égypte, il annonce des mesures relatives au gouvernement de l'Irlande, au système d'enregistrement, à la durée des Parlements, au droit de vote, au travail, au commerce des liqueurs, etc.

Le discours a été lu par lord Herschell, président de la chambre des Lords et lord Grand chancelier.

.

. N. S. P. le Pape a établi aux États-Unis une délégation apostolique permanente, et Mgr Satolli a été nommé le premier légat ou délégué.

Tous les catholiques, même ceux qui y étaient opposés dans le principe, ont accepté cet établissement avec la plus entière soumission : *“ Roma locuta est, causa finita est. ”* Voici ce qu'a écrit à ce sujet Mgr Corrigan, archevêque de New-York, que l'on prétendait être, à tort ou à raison, l'un des plus ardents adversaires de cet établissement :

“ Le Souverain Pontife, selon la définition du Concile du Vatican, a sa juridiction absolue sur le troupeau entier des fidèles. Ce pouvoir entraîne avec lui le droit de créer dans tous les diocèses du monde un délégué ou légat. Celui qui nierait ce droit rejeterait un article de foi. En conséquence, lorsqu'il a plu au Souverain Pontife de désigner un légat apostolique, il a usé de son droit. Plus encore, il ne peut venir à la pensée de personne, de douter un instant de la sagesse du Saint-Père en prenant cette détermination. Nous avons reçu cette décision, comme toutes celles provenant de cette haute source, avec les sentiments les plus complets de respect et d'obéissance. Avant que le Pape eût parlé, il pouvait y avoir quelque divergence d'opinion.

Maintenant, il n'en existe plus. Pour ma part, je reçois avec la plus grande satisfaction la nouvelle annoncée, — en admettant toujours qu'elle soit exacte.”

Ce document a été transmis aux journaux par le secrétaire de Mgr Corrigan, Mr l'abbé Connelly.

La délégation qui vient d'être établie aux États-Unis, n'a aucun caractère civil ou politique, car elle n'est pas une nonciature. Elle n'a qu'un caractère purement ecclésiastique ou religieux.

.

*. Mr. l'abbé Maxime Decelles, actuellement curé de Sorel,

vient d'être nommé évêque de Druzipara, et coadjuteur de Mgr l'évêque de St. Hyacinthe *cum futura successionem*. Il sera bientôt sacré à St. Hyacinthe.

Mgr Decelles est âgé de 44 ans moins 3 mois. Il est né à St. Damase le 30 avril 1849. Après un brillant cours d'études classiques fait au séminaire de St. Hyacinthe, il entra dans l'état ecclésiastique et il fut ordonné prêtre le 21 juillet 1872 par Mgr Charles Laroque. L'ordination eut lieu à St. Athanase. Il fut successivement vicaire à St-Denis, curé d'office à Belœil, curé d'office à la cathédrale de St-Hyacinthe, chanoine pénitencier, curé de St-Roch et en dernier lieu curé de Sorel.

.

*. Le successeur de Lord Stanley de Preston au poste de Gouverneur-Général du Canada vient d'être nommé. C'est le très honorable John Campbell Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen. Il entrera en fonctions dans le cours du mois de juin prochain.

Notre futur Gouverneur est né le 3 août 1847. Il a fait ses études au collège Hall et à l'*University college* d'Oxford. Il est le petit fils du comte d'Aberdeen ancien premier ministre d'Angleterre. Il a déjà été Lord-Lieutenant d'Irlande, poste qui lui fut donné en 1886 par son ami intime Mr. Gladstone. Lord Aberdeen était très populaire en Irlande et il fut l'objet des plus flatteuses démonstrations lors de son départ.

.

*. * Sont décédés :

1° Hippolite Féréol Rivière, ancien professeur de droit à Nancy (France), conseiller honoraire à la Cour de Cassation. Il avait 76 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages de droit et notamment de "*Répétitions écrites sur le droit commercial.*"

2° John Lemoine, journaliste français, sénateur inamovible et membre de l'Académie Française où il avait remplacé Jules Janin. Mr Lemoine est né à Londres en 1815.

3° Mgr Joseph Dwenger, 2ème évêque du fort Wayne, état de l'Indiana.

Il est né dans l'Ohio en 1837 et il a fait ses études à Cincinnati. Il a été ordonné prêtre à 22 ans en vertu d'une dispense du pape et il a été sacré évêque en 1872.

Le diocèse de Fort Wayne comprend la moitié de l'état d'Indiana. Il a été érigé en 1857. Antérieurement il faisait partie du diocèse de Vincennes.

4° Son Eminence le cardinal Joseph Foulon, archevêque de Lyon. Il est né à Paris le 29 avril 1823 et il a fait ses études dans sa ville natale, au petit séminaire où il a été l'élève du célèbre Mgr Dupanloup. Plus tard il a enseigné la rhétorique dans la même institution dont il est devenu ensuite directeur.

Il a été nommé évêque de Nancy et de Toul en 1867, archevêque de Besançon en 1882, archevêque de Lyon en 1887 et cardinal en 1889. À la signature du traité de Paix entre la France et l'Allemagne il eut la douleur de voir céder à cette dernière puissance une partie de son diocèse. En 1874 il fut condamné par contumace à deux mois de prison à cause d'une lettre pastorale qui eut le don d'effaroucher les oppresseurs allemands. Cette condamnation resta heureusement sans effet car il ne mit jamais le pied sur le territoire annexé.

5° James Armstrong, député fédéral de Middlesex sud, Ontario. Mr Armstrong est né à Queensbury, Nouveau-Brunswick, le 1er mars 1830. Il était député depuis 1882 et libéral en politique.

6° James Gillespie Blaine, homme d'état américain. Mr Blaine est né à Brownsville ouest, Pensylvanie, le 31 janvier 1830. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans le Maine, son état d'adoption. Il a été instituteur et journaliste, député à la législature du Maine, député au congrès, président de la chambre des représentants et secrétaire d'état dans le cabinet du président Garfield et plus tard dans le cabinet du président actuel Harrison. Il donna sa démission l'année dernière à la veille de la campagne présidentielle.

Il fut aspirant malheureux à la candidature présidentielle en 1876, en 1880, en 1888 et enfin en 1891. Ses heureux concurrents furent Mr Hayes en 1876, Mr Garfield en 1880 et enfin Mr Harrison en 1888 et en 1891.

En 1884, il réussit à se faire choisir comme candidat présidentiel par le parti républicain, mais, après une lutte acharnée, il fut défait par Mr Grover Cleveland.

La politique de Mr Blaine était hostile au Canada.

ALBY.

I M A G E S

DE LA

LA SAINTE-FAMILLE

*(Pacte d'union éternelle entre la famille chrétienne
et la Ste-Famille.)*

GRAND FORMAT : 18 x 26, (couleur)...40 centins chacune. \$40.00 le cent et 20 par cent de remise au clergé.

MOYEN FORMAT : 13½ x 18, (grise), 10 centins chacune. \$10.00, le cent et 20 par cent de remise au clergé.

Un livret des familles accompagne chaque image.

N. B.—Les images sont celles adoptées par les RR. PP. OI lats.

LA
FRANC-MAÇONNERIE
SYNAGOGUE DE SATAN

PAR
M^{GR} LEON MEURIN. S. J.
ARCHEVÊQUE-EVÊQUE DE PORT-LOUIS

1 fort vol in-8 de 557 pages..... \$1.88

“ Je sais ce que vous souffrez et combien vous êtes pauvre ; néanmoins vous êtes riche. Vous êtes calomnié par ceux qui se disent Juifs, et ne le sont pas : ils sont la Synagogue de Satan. Ne craignez rien de ce que vous avez à souffrir.”
(*Apocalypse*. ch. II, v. 9.)

“ Tous nos secrets maçonniques sont impénétrablement cachés sous des symboles.”
(Enseignement officiel du 33^e degré.)

INTRODUCTION

1. LE NOMBRE MAÇONNIQUE DE TRENTE TROIS RENCONTRÉ DANS LES ANCIENNES RELIGIONS PAIENNES

Les degrés de la franc-maçonnerie sont, tout le monde le sait, au nombre de *trente-trois*.

Or, en étudiant les Védas des Indiens, nous avons rencontré le texte suivant :

“ O Dieux, qui êtes au nombre de *onze* dans le ciel ; qui êtes au nombre de *onze* sur la terre, et qui, au nombre de *onze*, habitez avec gloire au milieu des airs, puisse notre sacrifice vous être agréable. (1)

L'Atharva-Véda enseigne que *trente-trois* esprits (*trayas-trinshad hevah*), sont contenus dans *Prajapati* (Brahme) comme ses membres.

Le Zend-Avesta, livre sacré des anciens Perses, contient la pièce suivante :

“ Que les *trente-trois* Amschaspands (Archanges) et Ormazd soient victorieux et purs (2) !”

(1) *Rig-Véda*, *Adhyaya*, II. *An-waka*,¹xxSukla, I, v. 11.

(2) *Kordah-Avesta*, III.

Nous lisons de même dans le Yaçna I, v. 33 : " J'invite et j'honore tous les seigneurs de la pureté : les *trente-trois* plus proches autour de Havani (l'Orient), les plus purs, qu'Ahura-Mazda (Ormazd) a instruits, et que Zarathustra (Zoroastre) a annoncés."

Ce nombre mystérieux de *trente-trois*, dont nous ne pouvions trouver nulle part une explication, nous semblait indiquer entre les mystères de l'antiquité païenne et la franc-maçonnerie une connexion qui méritait d'être étudiée, et promettait même la découverte des secrets les plus cachés de cette société ténébreuse.

Nous ne nous sommes pas trompés.

2. LE NOMBRE TRENTE-TROIS DANS LA FRANC-MAÇONNERIE.

Les premiers onze degrés de la franc-maçonnerie, nous le verrons plus tard, sont destinés à transformer le *Profane* en *Homme vrai*, dans le sens maçonnique ; la seconde série, du 12^e au 22^e degré, doit consacrer l'*Homme Pontife juif* ; et la troisième série, du 23^e au 33^e degré, doit constituer le Pontife, *Roi juif* ou *Empereur kabbalistique*.

Les Chefs secrets de la franc-maçonnerie, les Juifs, ont été très circonspects dans la révélation graduelle de l'organisation de leur société secrète.

Pour en donner un exemple, nous citerons la France, qui, en 1722, n'a connu que les trois premiers degrés, dans lesquels, disons le de suite, est cependant contenue en germe toute la doctrine maçonnique. En 1738, on osa doubler ce nombre ; en 1758, il fut porté à deux fois onze, plus les trois premiers degrés de la troisième série de onze, c'est-à-dire, en tout, à vingt-trois degrés. Les huit derniers degrés qui manquaient encore au système parfait, ont été ajoutés seulement en 1802, après que les travaux ténébreux des loges avaient porté les fruits sur lesquels on avait compté, en faisant couler à flots le sang humain.

Paul Rosen, autrefois franc-maçon du 33^e et dernier degré, donne la description de l'ouverture des séances du Suprême Conseil du 33^e degré (1). il dit :

« Un Suprême Conseil doit être composé de *neuf* Souverains Grands Inspecteurs Généraux au moins, et de *trente-trois* au plus. *Neuf*, parce que ce nombre, étant le dernier des nombres simples, indique la fin de toutes choses ; *trente-trois*, parce que c'est à Charleston, au 33^e latitude nord, que le premier Suprême Conseil s'est constitué, le 31 mai 1801, sous la présidence de Isaac Long, fait Inspecteur Général par Moïse Cohen, qui tenait son grade de Spitzer, Hayes, Franken et Morin. Ce dernier le tenait, depuis le 22 août 1162, du prince de Rohan et de neuf autres maçons du Rite de Perfection, qui l'avaient chargé d'établir dans toutes les parties du monde la Puissante et Sublime Maçonnerie. »

Les autorités maçonniques, comme Findel (2) et Clavel (3)

(1) *Satan et Cie*, Tournai, 1888, p. 219.

(2) *Geschichte der Freimaurerei*, Leipzig, 1810, p. 847 : Die Ordensloge des chottischen Ritus der 33 Grade. *Histoire de la franc-maçonnerie* : le Mensonge et l'Ordre regardant le rite écossais de 33 degrés.

(3) *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie*, 3^e éd., 1844, p. 400.

déclarent que le Juif Morin n'avait de patente que pour l'établissement de vingt-cinq degrés, et que la publication des huit derniers degrés ne remonte pas au delà de 1801. C'est dit pour dérouter les esprits trop curieux : le système maçonnique exige absolument trente-trois degrés.

Dans le catéchisme du Maître, selon le Rite français, nous lisons (1) : " L'Assemblée générale, réunie en session et revêtu du pouvoir législatif, fixe la loi qui nous régit et qui fixe les intérêts communs de l'institution. En son absence, une commission, désignée par le nom de Conseil de l'Ordre, composé de *trente-trois* membres élus par l'Assemblée générale, administre les affaires courantes."

Les mystères de la franc-maçonnerie sont, pour la plupart, cachés sous des légendes, des emblèmes, des décors, des mots sacrés, etc...

La " Chambre noire ", par laquelle doit passer le récipiendaire au grade de Rose-Croix, est éclairée par *trente-trois* lumières, portées sur *trois* chandeliers à *onze* branches (2).

Le Rite de Misraïm (d'Égypte) compte 33 degrés symboliques, 33 degrés philosophiques, 11 degrés mystiques et 13 degrés kabbalistiques.

Pour le moment, il suffit de constater, dans ce rite, la répétition du nombre 33, le nombre 11, et, ce qui nous conduit plus loin dans les mystères, la profession ouverte de la Kabbale juive.

3. LE NOMBRE ONZE DANS LA KABBALE JUIVE

La Kabbale ayant été nommée, notre attention s'est portée sur cette doctrine philosophique des Juifs hétérodoxes.

Là, nous avons encore retrouvé le nombre *onze*, et avec lui la clef des mystères maçonniques. Il nous suffit pour le moment de constater que l'*Ensoph* (l'Infini) est la source de laquelle, d'après la doctrine de la Kabbale, découle d'éternité en éternité, tout ce qui a existé, existe et existera. De lui émanent, en premier lieu, une Triade : la *Couronne*, la *Sagesse* et l'*Intelligence*, nommée les *Séphi-roth* (nombres) *supérieures*, et en second lieu sept autres *Séphi-roth* qui, avec les trois supérieures, constituent l'*Homme primordial* (*Adam Kadmon*). L'*Ensoph* et les dix *Séphi-roth* composent " dans le ciel " le fameux nombre *onze* qui se répète dans la sphère des esprits, " au milieu des airs " ainsi que dans le monde matériel, " sur la terre ", complétant ainsi le nombre de *trente-trois*.

Les Kabbalistes tiennent beaucoup aux nombres, surtout à celui de *onze*. Un fragment inséré dans le *Zohar* (Lumière), leur livre principal, est intitulé *Idra raba*, c'est-à-dire la *Grande Assemblée*, parcequ'il contient les discours adressés par *Simon-ben-Jochaï* à tous ses disciples, réunis au nombre de dix ; le maître représentant ainsi l'*Ensoph* au milieu des dix *Séphi-roth* (3).

(1) Léo Taxil, *les Frères Trois-Points*, 2^e vol., p. 126.

(2) Léo Taxil, *les Mystères de la franc-maçonnerie*, p. 279.

(3) Franck, *la Kabbale*, p. 126, note.

4. LE NOMBRE ONZE DANS LES DÉCORS MAÇONNIQUES.

Pour nous assurer que nous avons pénétré dans le vrai chemin qui conduit aux plus intimes mystères de la franc-maçonnerie, il nous a suffi de découvrir dans les décors maçonniques l'Ensoph avec les dix Séphiroth, la Couronne à leur tête.

Dans les "Grandes Constitutions" du Rite écossais, article 66, se trouve la description de la décoration à laquelle ont droit les membres de la Grande Loge Centrale :

" Ils portent un cordon en sautoir, blanc moiré, large de *dix à onze centimètres*, orné d'un lacet d'or de *cing millimètres* sur chaque côté ; sur la pointe est une rosette de couleur ponceau. A ce cordon est suspendu un bijou formé de trois triangles entrelacés, surmontés d'une *couronne*. Ce bijou est en or ou doré."

Les trois triangles entrelacés représentent les neuf Séphiroth émanant de la Couronne, laquelle le surmonte et complète le nombre de dix.

Le cordon blanc large de dix centimètres représente les mêmes dix Séphiroth. On dit : dix à onze centimètres, pour avoir de quoi attacher la lisière.

La lisière en or, d'un demi-centimètre de chaque côté, complète le nombre de *onze* centimètres ; elle représente l'Ensoph, (l'Infini) qui embrasse toute la création, ou, pour parler plus correctement, toute l'émanation par laquelle il s'est révélé.

La rosette sur la pointe du cordon représente la pensée ou plutôt l'action féconde de l'Infini, par laquelle il s'est révélé dans l'univers.

Le cordon porté par les "Maîtres", 3^e degré, est bleu moiré, large de *onze* centimètres ; celui des "Maîtres secrets", 4^e degré, est aussi bleu, mais liséré de noir, et large de *onze* centimètres.

La différence des couleurs au 4^e et au 33^e degré, indique une autre idée : ce n'est qu'au 33^e degré qu'on arrive à obtenir ce que, au 4^e, on pleure encore comme perdu.

Au 29^e degré, il y a 7 signes, 3 atouchements et 1 atouchement général, signifiant les 7 Séphiroth inférieures, les 3 supérieures et l'Ensoph. En tout *onze*.

La Chambre du Suprême Conseil du 33^e degré écossais est éclairée par *onze* lumières : un chandelier à cinq branches à l'orient, un autre à trois branches à l'occident, un troisième à une branche au nord et un quatrième à deux branches au midi. Outre le nombre mystique de *onze*, on y trouvera la date de 5312 (ère juive) ou 1312 (ère chrétienne), l'an de l'abolition de l'Ordre des Templiers.

La batterie du même 33^e degré se fait par *onze* coups : d'abord 5, ensuite 3, 1 et 2 ; ce qui signifie les mêmes choses que les onze lumières.

Dans ces deux symboles, les lumières et la batterie, nous voyons réunis les trois mystères fondamentaux de la franc-maçonnerie :

1. Le mystère de l'Ordre déchu des Templiers, qui se cache der-

rière les grades inférieurs de la société secrète : voilà l'an 1312 qui crie vengeance ;

2. Le mystère de la *Synagogue déchuë*, qui se cache derrière la société secrète de la franc-maçonnerie entière : voilà l'ère juive ;

3. Le mystère de l'*Ange déchu*, qui se cache derrière les dix Séphiroth, c'est-à-dire la trinité divine et les " sept anges qui sont toujours devant le trône de Dieu (1)" : voilà le nombre onze.

Trois haines conjurés contre le Seigneur et son Christ !

5. LA KABBALE JUIVE, LA BASE DOGMATIQUE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Les indications citées nous suffisaient pour considérer comme justes notre hypothèse que la *Kabbale juive est la base philosophique et la clef de la franc-maçonnerie*.

Cette découverte nous a inspiré l'idée de cet essai. Servira-t-il à ouvrir les yeux à ces milliers de francs-maçons non Juifs qui ne voient pas l'esclavage auquel les Phariséens, les Juifs de la Kabbale, les ont réduits, et dans lequel ils les retiennent captifs par des mystères qu'ils ne leur révèlent pas même au 33^e degré ?

Y trouvera-t-on l'assujettissement des peuples chrétiens et de leurs autorités politiques sous la domination des Juifs ?

6. LE PAGANISME INCORPORÉ DANS LA KABBALE JUIVE

Ce n'est pas la synagogue orthodoxe, ni la vraie doctrine de Moïse, inspirée par Dieu même, que les Kabbalistes modernes représentent c'est le paganisme dont quelques Juifs sectaires ont été imbus, lors de la captivité de Babylone. On n'a qu'à étudier la doctrine de la Kabbale juive et à la comparer avec les doctrines philosophiques des plus anciens peuples civilisés, Indiens, Perses, Babyloniens, Assyriens, Egyptiens, Grecs et autres, pour s'assurer que partout est enseigné le même système panthéistique d'émanation. Partout on retrouve un certain principe éternel duquel émanent une première triade, et, après elle, tout l'univers, non par création, mais par émanation substantielle.

On est forcé de l'admettre, entre la philosophie kabbalistique et l'ancien paganisme, il y a une connexion intime qu'il est difficile d'expliquer d'une autre manière que par l'inspiration d'un même auteur, c'est-à-dire de l'ennemi du genre humain, de l'Esprit de mensonge.

7. SATAN DANS LE PAGANISME

Dans le cours de ce petit essai nous ferons ressortir l'habileté avec laquelle cet inspirateur des anciennes doctrines païennes a réussi à séparer, d'abord l'idée des trois divines personnes connues dans l'antiquité avec plus ou moins de précision, de l'idée de leur substance commune et inséparable, en les représentant comme émanés, dans un temps plus ou moins reculé, de cette essence commune ; et ensuite, à s'introduire lui-même dans la Trinité, en

(1) Apocalypse, ch. I, v. 4—Tobie, ch. XII, v. 15.

supplantant, soit la première, soit la troisième personne, afin d'obtenir, d'une manière ou d'une autre, de la part des hommes, l'adoration divine qui a brigué en disant :

“ Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu ; je m'assierai sur la montagne de l'alliance aux côtés de l'aiglon, je me placerai au-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut (1).”

C'est là qu'on découvre la source empoisonnée des erreurs et des haines surnaturelles qui remplissent le paganisme ancien et moderne, ainsi que l'âme du Juif de la Kabbale et de l'adepte de la franc-maçonnerie, d'une rage indescriptible contre Dieu et contre tous ceux qui croient en Dieu.

8. LES JUIFS DANS L'ORDRE DÉCHU DES TEMPLIERS

Usurpateur des honneurs divins, en se donnant comme une des personnes de la Sainte-Trinité, le Prince des ténèbres a su se cacher dans les anciens mystères païens, basés sur l'erreur panthéistique. Par eux il conduisit l'homme à des débauches inouïes et à une scélératesse ne reculant pas devant l'effroyable attentat de détrôner la majesté divine.

Des antres païens cet Esprit du mal a su pénétrer, avec sa doctrine criminelle, dans l'esprit d'une certaine classe du peuple juif tenu en captivité à Babylone. Ligué avec ses nouveaux adeptes, connus par la tenacité extraordinaire de leur race, il a pu remuer le monde, et il le remue encore. Si les pharisiens n'ont pas hésité à crucifier le Christ, ils n'hésiteront pas non plus à persécuter les chrétiens dont la foi spirituelle est en opposition directe avec leurs espérances temporelles.

Passons sous silence les temps des Gnostiques et des grandes persécutions des premiers siècles, dans lesquelles les Juifs jouent un rôle aussi important qu'odieux, et arrêtons-nous au même âge.

Les Templiers furent corrompus en Palestine. Dans leurs réunions secrètes, ils renonçaient au Christ, et—c'en est toujours la conséquence—s'adonnaient à la débauche.

Nous n'avons plus à prouver ici ce que les Deschamps, les Pachtler et tant d'autres ont parfaitement établi sur des preuves irréfragables. L'Ordre déchu des Templiers, d'abord par ses doctrines et ses pratiques, ensuite par les restes de ses membres dispersés, a servi de point de départ pour ce qu'on appelle aujourd'hui la franc-maçonnerie.

Le 30^e degré, le grade de Chevalier Templier, est, en union avec le 18^e degré, le Grade de Rose-Croix, l'essence même de la franc-maçonnerie. Les autres grades ne servent qu'à les préparer et à les cacher aux yeux des “ profanes ” et des frères ineptes et indignes de confiance.

9. ENCHAÎNEMENT DES HAINES ET DES MYSTÈRES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Les points indiqués doivent nous servir d'introduction à ce petit

(1) Isaïe, xiv, v. 13.

traité, pour montrer de prime abord au lecteur l'enchaînement des haines mystérieuses concentrées dans la franc-maçonnerie pour la continuation et l'accomplissement de l'œuvre de l'Ante-christ : " car le mystère d'iniquité s'opère déjà (1) ".

Si nous avons réussi à mettre le doigt sur le ver rongeur de l'humanité, des hommes plus compétents que nous se hâteront peut-être de nous suivre et compléteront ce que nous ne pouvons qu'effleurer.

Complété, notre ouvrage deviendrait tout ensemble, un livre d'histoire universelle, un traité de théologie et de philosophie, et une exposition de la magie noire.

Cherchons, et nous trouverons dans l'histoire, la franc-maçonnerie ; dans la franc-maçonnerie, l'Ordre déchu des Templiers ; dans les deux ensemble, la Synagogue kabbalistique ; dans les trois ensemble, les anciens mystères païens, et enfin, dans le tout. Satan lui-même.

L'Ange déchu a séduit les anciens peuples par ses doctrines mensongères ; le paganisme a séduit le Juif hypocrite et obstiné ; le juif a séduit et corrompu l'Ordre religieux des Templiers, et trompe encore aujourd'hui la grande masse crédule des francs-maçons.

Ayant accaparé les trésors et le pouvoir civil de ce monde, le Juif fait une guerre acharnée, sans merci et sans trêve, à l'Eglise de Jésus-Christ et à tous ceux qui refusent de fléchir le genou devant lui et son veau d'or.

Ceindre le front du Juif du *diadème royal* et mettre sous ses pieds le *royaume* du monde, voilà le vrai but de la franc-maçonnerie.

Nous nous berçons de l'espoir de ramener par cet ouvrage quelques-uns des esprits égarés, mais nous n'avons aucun espoir de persuader la génération perverse qui se cache sous les trente-trois plis des secrets maçonniques, et encore au-delà ; car celle-là ne saurait être convaincue par la raison ; elle n'a jamais cédé qu'à la force majeure. Probablement elle sera refoulée par un soulèvement dû à l'exaspération populaire, ou peut être par la défection et le dégoût de ceux mêmes qu'elle a réussi à subjuguier et à s'enchaîner par des serments illicites, qu'ils sont aujourd'hui, encore assez superstitieux pour croire honnêtes et valides.

Le pouvoir actuel des chefs de la franc-maçonnerie paraît toucher à sa fin ; mais il ne finira pas sans une tragédie tout à fait inouïe.

" Démasquer la franc-maçonnerie, dit Léon XIII, c'est la vaincre." Etant mise à nu, tout esprit droit et tout cœur honnête s'en détachera, et par cela même elle tombera anéantie et exécrée.

(1) Thessal., ch. II, v. 7.

LE PRÊTRE ET SES DÉTRACTEURS

Mes chers amis, vous êtes tous catholiques, vous seriez bien à plaindre si vous ne l'étiez pas, comme tels, vous connaissez le rôle que notre divin Sauveur a assigné au prêtre dans le monde : "de même que mon père m'a envoyé, je vous envoie." Ces paroles sont bien claires, le prêtre doit continuer la mission de Jésus-Christ sur la terre et cette mission, le prêtre la remplira jusqu'à la fin des temps, en dépit de toutes les tyrannies et persécutions.

On pourra tuer *un prêtre*, on n'éteindra jamais le *sacerdoce*.

Un puissant empereur romain a voulu faire cela ; il a ordonné une persécution générale des chrétiens et dans son orgueil il se disait : j'élèverai un temple sur les ruines du nom chrétien ; quelques années plus tard, l'univers entier se convertissait à la foi catholique et des milliers d'églises furent construites sur les ruines du paganisme anéanti. Les méchants auront beau faire, le ministre de Dieu leur survivra.

Dans notre pays, quelques-uns veulent "tuer" le prêtre dans l'esprit de nos populations catholiques ; avec la grâce de Dieu ils n'y réussiront pas ; il va leur arriver ce qui est arrivé à tant de mangeurs de prêtre : Dieu va les châtier eux-mêmes, ou les punir dans leurs enfants.

J'ai intitulé cette causerie : *le prêtre et ses détracteurs*. Allez-vous croire, mes chers compatriotes, que je vais me servir envers eux des mêmes armes qu'ils emploient pour nous combattre : le mensonge et la calomnie ? non ; ma religion me le défend. Pensez-vous qu'au moins, je vais rendre coup pour coup, que je vais entrer dans leur maison et dévoiler à nu leur conduite privée ? pas du tout.

Je les crois cependant vulnérables et on pourrait peut-être leur faire de larges blessures ; car si l'Esprit Saint dit que le juste tombe "sept fois par jour," il peut se faire qu'eux tombent au moins sept fois et demie ; n'auraient-ils pas quelques petits péchés à se reprocher ? quelques distractions dans leurs prières, si toutefois ils la font ? quelques manquements de charité ? "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même," a dit Notre Seigneur ; auraient-ils quelquefois manqué à ce précepte ? Cependant, que nos ennemis cessent de trembler — car je vois qu'ils tremblent — en conscience je ne puis faire de telles choses. Il m'est défendu sous peine de m'exposer au feu de l'enfer, de faire connaître une de leurs fautes graves que cinq ou six personnes seulement connaissent, et qui par conséquent, n'est pas publique. D'ailleurs, quelle peine ne ferais je à leurs enfants ! quel scandale ces révélations produiraient sur eux ! Quand je

prêche des retraites, en parlant de la charité je dis aux autres " de ne pas faire au prochain ce qu'ils ne voudraient qu'on leur fit à eux-mêmes, " car, dit S^t. Paul, " celui qui est debout, qu'il prenne garde de tomber. " Comme il n'y a personne de parfait sur la terre, si le commandement de la charité n'était pas observé, que de turpitudes, mes chers habitants, dont vous n'avez pas-même l'idée, seraient mises à jour.

Je n'attaquerai donc pas ; je vais me tenir sur la défensive — ce que je ferai d'ailleurs jusqu'à la fin. Je veux défendre le clergé, je le ferai sans sortir de la forteresse inexpugnable où je me suis réfugié ; couvert du bouclier de son dévouement, de sa science, de sa vertu, je ne crains pas les traits empoisonnés que la malice, l'envie, la haine lancent contre lui.

Dans une prochaine visite, je franchirai les remparts et j'irai au milieu du camp ennemi *attaquer* les combattants dans leurs retranchements ; je n'irai pas dévoiler les secrets de leur vie privée, ma religion me le défend, mais j'irai les combattre dans leurs personnes *officielles*, dans le rôle que ces hypocrites assument auprès de nos populations ; nous déchirerons leurs masques et vous verrez, mes chers compatriotes, quel est le but franc-maçonnique qu'ils se proposent. Aidé de notre brave population, nous les clouerons au pilori de la honte et du déshonneur que leur auront mérité leurs infâmes calomnies.

Je veux seulement, dans cette causerie, vous démontrer par des faits, que Dieu lui-même prend la défense de son prêtre et qu'il le venge d'une manière terrible : " Celui qui touche à mon prêtre me touche à la prunelle de l'œil, " dit Notre-Seigneur : la prunelle de l'œil, si tendre ! si délicate ! Dieu la choisit pour comparaison, pour nous montrer jusqu'à quel point il est sensible, à l'égard du respect que l'on doit au clergé.

Il y a deux espèces d'hommes que le bon Dieu frappe ici-bas : ceux qui tiennent auberge malgré leur curé et ceux qui parlent mal des prêtres. Parmi tous ceux qui causent avec moi ce soir, est-ce qu'il y en a un seul qui n'ait pas un exemple à citer ?

Qu'est devenu cet aubergiste qui tenait un si mauvais règlement et contre lequel le curé a tant tonné du haut de la chaire ? Que sont devenus un tel et un tel qui ont traité leur curé de voleur ? Eux ou leurs enfants sont au pénitencier. Qu'est-il arrivé à cet homme ou à cette femme qui faisait courir tant de vilains bruits sur tel prêtre ? leur fille est disparue trainant avec elle le boulet de l'ignominie et du déshonneur qu'elle devra porter jusqu'au tombeau.

Le prêtre, à cause de ses fonctions saintes, aura un jugement si terrible à subir — plus terrible que celui de mille laïques réunis — que Dieu se réserve à *Lui seul et à ses évêques*, le droit de le punir ; il ne laissera pas impunément attaquer " la prunelle de son œil. " Vous me donnerez des nouvelles de nos mangeurs de prêtres dans cinq ans d'ici.

Lors du procès Guibord, après le fameux témoignage d'un homme trop fameux, un de nos impies a fait un calembourg (jeu

de mots) qui fit le tour des clubs où l'on a tellement bu à sa santé qu'il en est crevé ; il s'est écrié : Monsieur D, vous venez de *désoler* l'édifice clérical... grands éclats de rire.

Quelques années plus tard, vous vous le rappelez, mes chers artisans, qui était *Jessolé* ?

Mais, le clergé n'a pas ri de son insulteur : il a gémi et prié.

Ecoutez bien le trait suivant : Dans notre province, on voulut rebâtir une église qui était trop petite, dans une certaine paroisse que je ne nommerai pas, mais que plusieurs reconnaîtront, si mon livre leur parvient ; le diable, comme toujours, arriva à l'assemblée et voulut se faire élire syndic ; il perdit son élection : il ne se tint pas pour battu, il entra dans le corps de l'un des paroissiens et l'avertit qu'il était venu pour "faire du train ;"

Ce paroissien pendant deux ans traita le curé de fou, d'homme qui ne savait pas ce qu'il faisait, etc., etc.

Vingt-trois ans plus tard, un missionnaire fut appelé auprès d'un mourant qui le suppliait d'aller le voir, même à la raquette, pour éloigner de son âme le démon du désespoir.

Le missionnaire arrive et pénètre dans un misérable réduit ; il vit sur un lit bien pauvre, quoique bien propre, un vieillard mourant, dont le moral paraissait bien torturé ; il entendit l'histoire suivante :

" J'étais riche, j'ai voulu me mesurer avec un curé ; j'ai été tordu comme un écheveau d'étoupe ; j'ai dû laisser ma belle terre et m'en venir dans cette solitude ; pendant deux ans, j'ai traité le prêtre de fou ; deux enfants me sont nés pendant ce temps-là ; mon père, regardez dans ce coin ; voyez ces deux idiots de plus de vingt ans ; ils ne savent pas encore qu'ils sont au monde. Maintenant ce n'est pas tout : mon père, voyez cette autre enfant au pied de mon lit, je croyais qu'au moins celui-ci serait ma gloire et ferait mon bonheur"..... ici le vieillard s'arrêta, les sanglots entrecoupaient sa voix ; une agitation nerveuse faisait tressaillir tous ses muscles, puis faisant un effort sur lui-même, il prononça ces mots au milieu d'un râle de l'agonie..... " et il est protestantet ministre protestant.....puis, ce qui me fait le plus de peine c'est qu'il vient de me dire que c'est ma faute ; qu'il a perdu la foi l'année où j'ai tant parlé contre le prêtre.

" Oui, reprit le Suisse, c'est depuis cette année-là que je suis protestant. "

Alors il se passa un spectacle bien navrant ; le vieillard réunissant ses forces, vint tomber étendu au pied de son fils et lui demanda pardon. Devant cet acte d'humilité repentante, le missionnaire éclata en sanglots, le Suisse qui n'était plus susceptible de sentiment filial—celui qui a renié Dieu, n'a plus de cœur—répondit froidement—ses yeux étaient secs. " Relevez-vous, je sais ce que j'ai à faire. "

On remit le mourant sur son lit, il regarda le missionnaire, prononça ces paroles en baisant le crucifix : Jésus ! Jésus ! est ce possible ? une sueur froide couvrit sa figure... puis un long souffle... puis.....plus rien ; il était mort.....

J'espère que Dieu lui a fait miséricorde, car la pénitence est sœur de l'innocence, mais n'avait-il pas raison de craindre le jugement de Celui qui, "trouve des taches dans ses anges mêmes?"

Si je ne craignais de blesser certaines familles, je vous citerais des exemples de cette sorte, mais assez et contentons-nous de ce trait *pour aujourd'hui*.

Je n'ai plus qu'un mot à dire à nos calomniateurs : Quand vous serez tombés dans l'adversité, dans le malheur que vous vous êtes attiré par votre faute ; quand vos amis qui vous adulent en ce moment, vous auront tourné le dos, nous vous assurons qu'il vous restera encore un ami : le prêtre, il sera le seul que vous ayez alors, il vous placera dans un hospice aux soins de saintes religieuses que vous aurez tant méprisées et aux prières desquelles vous devrez peut-être votre conversion. En recueillant votre dernier soupir, le prêtre recueillera votre enfant et le placera dans un asile ; il fera pour vous tout ce que Jésus ferait à sa place, pour vous qui avez passé votre vie à cracher sur lui. Oui, dites, mes bons amis à tous ces pauvres fourvoyés, à ces insulteurs de prêtres, que nous serons toujours prêts à les secourir. Quand sous les tortures du choléra, ils appelleront au secours et que leurs amis bambocheurs se sauveront, la sœur de charité sera là pour les soigner et elle essuiera de ses lèvres, de crainte qu'ils n'en soient suffoqués, les crachats qu'ils n'auront pas la force de lancer contre elle ; dites-leur que si nous ne pouvons sauver leur âme, nous soulagerons au moins leur corps, dans bien des cas au dépens de notre propre vie ; nous ferons cela, non pour mériter leur reconnaissance, mais pour faire plaisir à notre Maître qui nous l'ordonne.—Quant à leur reconnaissance, nous savons ce qu'elle sera. Pendant que nous les soignons, ces écrivains et ces mangeurs de prêtre, auront remarqué des défauts en nous,— nous en avons tous -- et le premier article, écrit de leur main rétablie par la charité religieuse, sera de publier sur les toits, les imperfections qu'ils auront vues en notre conduite, pendant leur séjour dans nos maisons ; c'est la seule espèce de reconnaissance que connaissent les méchants et l'Eglise catholique y est habituée depuis plus de dix-huit cents ans.

En terminant, je vous exhorte, mes chers amis, à leur dire ceci : Dès qu'ils auront un remords, un regret de leurs fautes, qu'ils nous envoient chercher, nous serons trop heureux d'aller leur pardonner leurs péchés, pour qu'ils puissent chanter pendant l'éternité, les bienfaits du prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

Extrait de *Le Prêtre et ses Détracteurs ou le Prêtre vengé*, par Z. Lacasse, O. M. I., église St-Pierre, Montréal. 1 vol. in 18 25 cts chaque, la douz. \$2,40.

CANTUS ECCLESIASTICUS PASSIONIS D. N. JESU CHRISTI, secundum Mattheum, Marcum, Lucam et Joannem, excerptus, ex éditionem authentica majoris Hebdomadæ. 3 fascicules reliés en toile..... \$4.00

SAINT JOSEPH DANS L'EVANGILE

PREMIER ASPECT—LE COTÉ OBSCUR.

La place que Saint Joseph occupe dans le mystère de l'Incarnation lui assigne, dans le Livre de vie, le premier rang après Jésus et Marie : ouvrons maintenant l'évangile, et cherchons dans ses pages quelle est sa gloire et quelles sont ses grandeurs.

L'évangile parle peu de Saint-Joseph ; la part que lui fait l'historien sacré est une part secondaire, et le rôle qu'il lui assigne est un rôle entièrement passif, qui le met constamment sur le fond de la scène et dans le dernier plan du tableau. Sa figure n'a jamais ni un éclat direct, ni une lumière qui lui soit propre ; elle est toujours obscure et à demi effacée.

Le narrateur le nomme, il est vrai, en première ligne, et il parle de lui en plusieurs endroits de son récit, pendant l'enfance du Sauveur ; mais, remarquez-le, sous la plume de l'auteur inspiré, Saint Joseph ne paraît nulle part pour son propre compte ; il n'est pas là pour lui, il y est pour les autres. Nulle part, il ne se montre, nulle part il n'agit, et vous n'entendez pas même une parole sortir de ses lèvres. Avec les visiteurs qui viennent à la crèche, avec l'ange qui l'avertit en songe, en voyage, en exil, au temple, à Nazareth, Joseph est toujours silencieux. Ce qu'il fait, il ne le fait que pour la Vierge, et pour l'enfant qu'elle a mis au monde ; il suit partout son épouse, il la suit comme une ombre, mais comme une ombre qui la protège et qui la couvre ; et cette ombre, semblable au nuage épais qui obscurcit les rayons du soleil, cache aux yeux des hommes les privilèges, les vertus, les grandeurs de l'auguste mère de Dieu.

Saint Joseph enveloppe des ombres de son obscure existence, non-seulement la gloire de la Vierge Marie ; mais avec elle, toute la beauté des mystères dont elle est le centre. Le Fils, qui est né de son sein miraculeux, est le fruit de la *puissance du Très-Haut*, du *Saint-Esprit venu en elle*. Le Saint-Esprit se cache à l'ombre de Saint-Joseph ; et la vertu de son opération divine disparaît sous le voile du mariage, qu'un humble ouvrier, il a contracté avec Marie.

Le fils de Dieu perd, à son tour, sous la tutelle de ce père d'adoption, l'éclat et les splendeurs de sa céleste origine : et le fils éternel du Père et de la Vierge sans tache ne paraît plus, à côté de Saint Joseph, qu'un enfant ordinaire, que le fils obscur d'un obscur charpentier.

Enfin, Dieu le Père lui-même consent à céder les droits de sa paternité souveraine à l'artisan de Nazareth. Pendant trente ans, il en confie l'exercice à sa paternité empruntée ; et il se cache à

l'ombre de Saint Joseph qui paraît en sa place, et que les hommes prennent pour le vrai père de son fils unique.

“Voilà donc Saint Joseph qui est l'ombre commune des trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit : *Et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre : Et virtus Altissimi obumbrabit tibi* : (Luc 1.) O vertu du Très-Haut ! ô grand Saint Joseph, si toute l'adorable Trinité a voulu se cacher sous votre ombre, tous les saints du ciel et de la terre ne seraient-ils pas trop heureux et trop honorés d'y être cachés avec Elles et de s'y reposer.”

Saint Joseph vit au milieu des plus étonnants prodiges, mais, auprès de lui, ces prodiges perdent leur éclat. Sa présence projetée sur eux l'ombre qui les enveloppe, elle couvre leur lumière et les empêche de resplendir. Fidèle à sa mission silencieuse et obscure, Saint Joseph la remplit jusqu'à la fin de sa course avec une obéissance à toute épreuve. Dépositaire des secrets du Très-Haut, instrument des desseins du ciel, il veille sur la mère et sur son enfant ; il garde avec une irréprochable intégrité le dépôt qui lui est confié ; et quand vient l'heure où son œuvre s'achève, l'heure où les mystères qu'il a voilés vont être manifestés au monde, quand arrive le jour où l'enfant et la mère n'ont plus besoin de ses labeurs et de son tutélaire appui, alors l'ombre s'efface ; et Saint Joseph disparaît, sans même que l'historien sacré fasse mention de sa mort. Voilà Saint Joseph dans l'Évangile, vu sous son premier aspect, du côté des hommes et du côté de la terre.

- Le récit évangélique, en nous montrant St Joseph dans sa mystérieuse obscurité et dans son rôle effacé, nous révèle, à son tour, de quelle manière l'humble ouvrier de Nazareth occupe un rang à part parmi les Saints, et une place exceptionnelle dans le plan providentiel de la Rédemption. Cherchez, en effet, soit dans l'ancienne loi, soit dans la loi nouvelle, vous ne trouverez aucun ministère qui puisse être comparé au ministère de Saint Joseph. Celui-ci est unique dans son genre ; et c'est précisément cette exception qui fait la gloire de notre bienheureux protecteur, qui le distingue des autres et le signale à notre admiration.

“Dieu emploie tous les Saints à tel ministère qui lui plaît ; les uns à instruire les peuples comme les docteurs ; les autres à les gouverner, comme les pasteurs ; les autres à combattre pour lui, comme les martyrs ; les autres à remplir le monde de la bonne odeur de leur sainte vie, comme les confesseurs ; et tous, à faire éclater sa gloire en quelque manière. Mais Saint Joseph est un saint tout singulier qui semble prédestiné pour un ministère tout contraire, pour cacher sa gloire, quand il n'a pas encore été temps de la manifester au monde. Et parce que c'est un plus grand prodige de voir la gloire de Dieu comme anéantie et enveloppée dans les ténèbres, que de la voir éclatante dans la majesté qui lui est naturelle ; comme c'est une chose plus étonnante de voir le soleil dans les ténèbres que dans la lumière, il semble que la Toute-Puissance de Dieu s'est montrée plus miraculeuse dans le seul Joseph, dont elle s'est voulu servir comme d'un voile et d'une ombre pour cacher sa gloire dans sa naissance temporelle,

“ que dans tout le reste des saints ensemble qu'elle a employés pour
 “ la manifester au monde. Aussi ce n'est pas sans un grand sujet
 “ qu'on lui donne par excellence le titre de la vertu du Très-Haut :
 “ *Virtus Altissimi obumbrabit tibi*. O grand Saint, qui pourrait
 “ connaître les grands desseins de la Providence sur vous ! Oh !
 “ qui pourrait discerner quel est votre caractère particulier tout
 “ différent du reste des saints ? Je vous regarde avec de profonds
 “ respects comme ces augustes ténèbres dans lesquelles la majesté
 “ de Dieu a voulu se cacher, comme nous dit l'Écriture : *Posuit*
 “ *tenebras latibulum suum.* ”

Telle est donc dans le plan divin la vocation de Saint Joseph. Seul, il a une mission différente des autres, et il remplit un ministère particulier, et d'un genre opposé. Celui qu'ils révèlent, il le cache ; celui qu'ils exaltent, il l'abaisse ; celui qu'ils glorifient, il l'obscurcit. Au près de son père adoptif, le fils de Dieu devenu un enfant ordinaire, a vécu, comme tous les autres enfants, de la vie que lui faisait Saint Joseph. Les hommes l'ont vu, pendant trente ans, sous son humble demeure ; et l'ombre que ce père d'adoption a projetée sur sa divinité, a été tellement épaisse et profonde que plus tard, lorsque Saint Joseph n'était plus, malgré la voix de Jean-Baptiste annonçant la venue de l'Agneau de Dieu, malgré la doctrine céleste qui sortait des lèvres du Sauveur, malgré la sainteté qui brillait dans sa vie, malgré même ses miracles et son témoignage, les juifs incrédules disaient toujours : *N'est-ce pas là le fils du charpentier ?*

Continuons à étudier le ministère obscur de Saint Joseph ; et pour mieux en comprendre et la grandeur et le touchant caractère, essayons de comparer deux mystères qui s'appellent, s'unissent et se complètent. Le mystère de Dieu fait notre chair, et le mystère de l'Homme-Dieu fait notre pain ; voyons si nous ne pouvons pas, entre le mystère de l'Eucharistie et celui de l'Incarnation, établir quelques rapprochements qui nous donnent une vue toujours plus haute de la mission de Saint Joseph. Jésus est présent à l'autel, il était présent à la crèche ; il vit dans l'Eucharistie, il vivait à Nazareth ; à la crèche comme à l'autel, à Nazareth comme au tabernacle, Jésus se cache. *O Dieu*, disent nos saints Livres, *vous êtes vraiment un Dieu caché !.....* Les saintes espèces sont le voile du mystère de l'Eucharistie ; Saint Joseph n'est-il pas comme le voile du mystère de l'Incarnation.

La présence des saintes espèces ôte à l'Eucharistie tout éclat divin ; la présence de Saint Joseph n'ôte-t-elle pas à l'Incarnation tout éclat divin ? La présence des saintes espèces donne à Jésus dans l'Eucharistie les apparences d'un pain ordinaire ; la présence de Saint Joseph ne donne-t-elle pas à Jésus dans l'Incarnation les apparences d'un enfant ordinaire ? La présence des saintes espèces fait à Jésus, dans le tabernacle, une vie obscure, anéantie, sans honneur, et sans apparente dignité ; la présence de Saint-Joseph ne fait-elle pas à Jésus, dans la maison de Nazareth, une vie abaissée, obscure, sans majesté et sans bonheur ?

Tel est le mystère de Saint Joseph. Qu'il est grand dans son hu-

milité! qu'il est beau dans son obscurité! quelle part magnifique il lui assigne dans le *grand sacrement* de l'Incarnation, en lui donnant à remplir une fonction si exceptionnelle! Les saintes espèces, à cause du sacrement qu'elles couvrent, sont plus précieuses à notre foi que l'or, que le marbre, que les plus beaux et les plus riches ornements du temple. Ainsi en est-il de Saint-Joseph, malgré sa vie commune et ses grossiers labeurs, à cause du ministère sublime qu'il a rempli auprès de Jésus, n'est-il pas plus grand et plus beau, aux yeux des enfants de Dieu, que tous ceux qui ont illustré l'Eglise par la fécondité de leurs œuvres, par le trésor de leurs vertus et par l'éclat de leur sainteté!

Extrait de **Saint Joseph**, époux de la Vierge Marie, par le R. P. Gabriel Bouffier de la Cie de Jésus. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr Hasley, Archevêque d'Avignon; S. G. Mgr Besson évêque de Nîmes; S. G. Mgr Vigne, évêque de Digne; S. G. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et S. G. Mgr Lebreton, évêque du Puy. 1 vol in-18, de 476 pages..... 50 cts

MA CURE D'EAU

OU

HYGIENE ET MEDICATION

POUR

LA GUÉRISON DES MALADIES

ET

La conservation de la santé*(avec de nombreuses gravures dans le texte.)*

Par M. l'abbé Seb. Kneipp,

34ÈME ÉDITION.

1 fort vol. in-12.....Prix : \$0.90

VIVEZ AINSI

OU

AVIS ET CONSEILS PRATIQUES

POUR

VIVRE EN BONNE SANTÉ

ET

GUÉRIR LES MALADIES

PAR

M. l'abbé Seb. Kneipp,

17ÈME ÉDITION.

1 fort vol. in-12.....Prix ; \$0.90

COURTES INSTRUCTIONS

POUR DONNER D'UNE

MANIÈRE PRATIQUE

EXACTE ET PRÉCISE

LES APPLICATIONS D'EAU, AFFUSIONS,

MAILLOTS ET BAINS DE VAPEUR

d'après a Méthode Kneipp,

Par Louis Géromiller,

Chef d'établissement de bains à Woerishofen.

1 vol in-8 de 69 pages, orné

de 26 gravures.....Prix : \$0.40

MANUEL PRATIQUE et RAISONNE

DU

SYSTEME HYDROTHERAPIQUE

DE

M. L'ABBÉ KNEIPP,

Par M. N. Nuens,

curé de Bivange - Beecham

1 vol. in-12 orné de nombreuses

figures.....Prix : \$0.40

UN CURÉ ALLEMAND EXTRAORDINAIRE

ÉTUDE SUR

M. L'ABBE S. KNEIPP,

Par A. KANNENGIESER,

Sixième mille.) 1 volume in 12.....Prix : \$0.25

UNE POUPEE CHEZ LES SAUVAGES

Solitaire et pensif, saint Pierre se tournait les pouces dans l'antichambre du Paradis, tandis que ses clés pendaient tristement sur sa robe de laine blanche.

Vint à passer le Père nourricier du Sauveur :

“ Eh bien ! mon frère, fit-il tout étonné, nous voilà inoccupé ? C'est chose rare ; on ne meurt donc pas sur la terre ? ”

Saint Pierre répondit en étouffant un bâillement sous sa main :

“ Presque plus, mon frère, et je vous avoue que l'inaction m'est chose pénible, quoique, après le travail que m'a donné l'influenza cet hiver, j'ai d'abord en quelque plaisir à me reposer. Vous-même, Bon Joseph, vous en avez vu de vertes, souvenez-vous-en.

“ Oui ; oui, on a eu à faire auprès des moribonds, répondit le saint en hochant la tête. Mais, à présent, que se passe-t-il donc en bas ? ”

“ — Il y a que le Seigneur veut laisser les méchants se démener un peu dans le monde ; oh ! ils n'y gagnent guère, car ce qui est bon reste bon, et vous avez vu que les attentats des dynamitards ont causé déjà des malheurs. Quant aux braves gens, aux cléricaux comme ils disent là-bas, eh bien ! il y en a trop besoin en ce moment pour que le Maître les rappelle à Lui. Aussi n'ai je à peu près.”

Le chef des Apôtres fut interrompu par un toc-toc très faible gratté plutôt que frappé à la porte.

“ — Je crois que voilà un client, dit le bon saint Joseph en souriant, mais un client timide si j'en crois mes oreilles. Ça pourrait bien être le petit bossu dont j'ai assisté l'agonie il y a quelques instants.

“ — Non, non, répliqua saint Pierre, je le connais, votre bossu ; je l'ai envoyé en Purgatoire il y a vingt minutes. Ce que vous entendez là, ce sont des souris ; il y en a...”

Mais il fut de nouveau interrompu : le toc-toc devenait plus pressant, et une petite voix s'y joignit qui criait :

“ — Mais, ouvrez donc, saint Pierre ;... on n'est pas bien du tout derrière ta porte, sais-tu ? ”

“ — C'est un enfant, s'écria saint Joseph, tandis que son frère Pierre se dirigeait vers l'entrée, prenant une de ses gros clés dans ses mains. Adieu, mon ami, je me sauve, ayant à assister à une fête que célèbre en mon honneur l'œuvre de mon Patronage. Au revoir, et bien du plaisir avec le bébé : ce n'est pas long à juger, cela.

“ — Hum ! grommela saint Pierre en introduisant sa clé dans la serrure, ça donne parfois fameusement du fil à retordre.”

Comme saint Joseph se rendait à sa fête et que le portier du Paradis ouvrait sa porte toute grande, une mignonne petite fille bondit dans l'antichambre ; elle était jolie à ravir : figurez-vous un petit corps moulé comme les anges des sculpteurs italiens, vêtu d'une longue chemise qui traînait par terre (la chemise de nuit) ; d'énormes boucles blondes comme de l'or couvrant les épaules, des yeux bruns candides, une petite bouche rose avec des perles

pour dents, et une peau de satin blanc ; et encore nous ne disons rien des petits pieds nus, des pieds à croquer que saint Pierre considérerait avec attendrissement.

Cependant la mignonne créature en question, se haussant tant qu'elle pouvait, vient regarder saint Pierre sous le nez.

“ C'est toi qui es saint Pierre, dis, Monsieur le portier ? ”

Et, devant le geste d'assentiment du chef des Apôtres :

“ Alors, mène-moi vite, vite, voir le petit Jésus, ajouta-t-elle impatiente. J'ai si grande envie de l'embrasser ! ”

“ — Il faut attendre un petit moment pour cela, dit saint Pierre, qui tâchait en vain de prendre, un air sévère. Il faut d'abord que je te juge. ”

“ — Qu'est-ce que c'est que ça ? ”

“ — Un examen pour voir si tu mérites d'aller voir le petit Jésus ; tu n'as peut-être pas toujours été sage : c'est cela qu'il faut examiner. ”

“ — Ah ! ” fit la petite fille dont le minois s'allongea, et qui fourra immédiatement son poucet dans sa bouche, signe chez elle d'une grande préoccupation.

Afin de ne pas l'effaroucher, saint Pierre prit une voix plus douce et assit la fillette sur ses genoux, selon sa coutume pour juger les petits enfants.

La mignonne ne paraissait pas très effrayée ; elle regardait son juge bien en face de ses grands yeux naïfs, passait ses menottes douces dans la longue barbe blanche, touchait du bout du doigt les grosses clés, et semblait très à son aise sur les genoux du saint.

“ — Voyons, commençons, dit celui-ci. Tu l'appelles ? ”

“ — Mimi ; j'ai bien un autre nom, mais on ne s'en sert jamais pour m'appeler. ”

“ — Oui, je sais : Noëmi. Passons. Quel âge as-tu ? ”

“ — Je sais pas. ”

“ — Quatre ans. Heureusement que je suis plus savant que toi sur ton extrait de naissance. Voyons les péchés maintenant, mademoiselle Mimi. ”

Mimi se troubla quelque peu.

“ — Mes péchés ? J'en ai beaucoup, saint Pierre ; on m'a dit que tu les as tous marqués sur ton grand livre. ”

“ — On a dit vrai, et, qui plus est, je les ai retenus par cœur. ”

“ — Alors tu sais que j'ai oublié plusieurs fois ma prière du soir ? des jours que j'avais si sommeil, saint Pierre ! ”

“ — Je sais, répondit le saint en tâchant de garder une contenance des plus graves. ”

“ — Que j'ai été souvent très gourmande. Oh ! mais très gourmande ; six indigestions au jour de l'an, saint Pierre, rien que de marrons glacés ! On me répétait toujours ça à la maison pour me faire honte. ”

“ — Et c'est vraiment bien laid. ”

Mimi prit une petite mine contrite :

“ Je sais bien, saint Pierre ; et puis, c'est bon papa qui me donnait toujours beaucoup de bonbons ; il me gâtait. ”

“ — Oui oui, beaucoup trop, grommela l'Apôtre. ”

“ —Ecoute, saint Pierre, fit observer Mimi judicieusement, dis-moi, si tu avais été grand-père, est-ce que tu n'aurais pas gâté un peu tes petites filles ? ”

Saint Pierre se gratta la tête.

“ —C'est possible, murmura-t-il ; mais la question n'est pas là ; continuons l'examen de vos fautes, s'il vous plait, mademoiselle, car il me semble que nous sommes encore loin de compte.”

Mimi baissa le front.

“ Est-ce que tu as vu toutes mes colères, dis, saint Pierre ? soupira-t-elle. Tu sais, le jour que j'ai renversé la tasse de *quassia amara* qu'on voulait me faire boire ? Et quand j'ai donné un coup de pied à ma bonne lorsqu'elle me tirait les cheveux en me peignant ? Et quand j'ai égratigné la figure du petit Georges qui avait pris mon arrosoir ? ”

“ —Affreux ! affreux ! répétait le saint en feignant une profonde horreur.

“ —Et le jour que j'ai cassé le joli encrier de maman, et que j'ai dit que c'était le petit chien ? s'écria Mimi emportée par la violence de ses souvenirs.

“ —Un mensonge ? fi donc ! ”

“ —Oh ! mais, saint Pierre, ne te fâche pas trop, reprit l'enfant en passant ses petits bras de satin blanc, autour du cou tanné de l'ancien pêcheur ; rappelle-toi que j'ai avoué tout de suite, d'abord parce que c'est laid de mentir, et puis, on allait fouetter Joujou...”

“ —Est-ce tout ? demanda saint Pierre, qui riait dans sa barbe.

“ —Non, attends ; j'ai été très vaniteuse.

“ —Ah ! ah ! fit l'Apôtre avec ironie. Si petite, est-ce possible ? Ah ! sexe futile ! ”

“ —Dis, saint Pierre, me trouves-tu jolie ? reprit l'enfant, qui prit dans ses menottes blanches la grosse tête chevelue du portier du Paradis pour qu'il la regardât en face.

“ —Cette question ! fit le saint absolument interloqué. Est-ce qu'on vient ici pour se faire faire des compliments ? ”

“ —C'est pour savoir si tu penses comme bon papa, qui ne trouvait rien de plus beau que sa petite fille.

“ On est toujours jolie quand on est sage, apprenez cela, mademoiselle, répondit saint Pierre sévèrement.

“ —Et qu'est-ce que tu vas faire de moi ? continua l'enfant. C'est-il très mal tout ce que j'ai commis là ? ”

Saint Pierre hocha la tête :

“ —Hum !... avant de répondre là-dessus, il faut voir si, à côté de tant de fautes, tu n'as pas quelques bonnes œuvres à ton appoint.”

Mimi courba le front.

“ —Mon Dieu, non, soupira-t-elle, j'avais pas de sous, je ne donnais aux pauvres que quand on me mettait l'argent dans la main pour eux... J'aurais bien partagé mes belles robes ou mes goûters avec les petits malheureux, mais je n'en rencontrais pas souvent...”

“ —Ecoute, Mimi, à mon tour de parler. J'ai écrit sur mon grand livre une bonne action que tu as faite un jour.

“ —Moi ? s'écria la jeune fille en ouvrant tout grands ses yeux surpris.

“—Oui. Te rappelles-tu ta belle poupée blonde ? tu sais, celle qui avait une robe..., une robe..., voyons, aide-moi un peu, Mimi, tu vois bien que je ne me souviens plus de la couleur de sa robe.”

Mimi battit des mains.

“—Bleue ! elle était bleue, saint Pierre ; comme tu as peu de mémoire !

“—Bien, elle était bleue, poursuivit l'Apôtre avec un soupir de soulagement. Tu comprends, Mimi, s'il fallait me rappeler tous ces détails, j'aurais trop à faire. Et qu'en as-tu fait de cette belle poupée ?

“—Ah ! saint Pierre, je ne l'avais que depuis huit jours, et elle était encore toute neuve, lorsqu'il vint dîner à la maison un prêtre qui avait une grande barbe comme toi, et encore plus jolie que la tienne... Ça ne te fâche pas, dis, saint Pierre ? continua la mignonne un peu inquiète parce que l'Apôtre avait hoché la tête, sans doute peu satisfait de la comparaison.

“—Non, va toujours.

“—Il nous a raconté que là-bas, très loin, dans des pays que je ne connais pas, mais que mon frère Arthur connaît parce qu'il a étudié la géographie, il y a des petits enfants sauvages qui n'ont jamais vu de joujoux ni de poupées, et qui n'ont jamais entendu parler du petit Jésus. Papa lui a donné de l'argent pour ses petits sauvages, à ce bon prêtre, maman de l'argent aussi, et puis des tas de choses qu'elle avait et qui lui servaient encore. Arthur a sacrifié sa semaine et quelques jouets ; alors, moi, j'ai abandonné au bon prêtre ma belle poupée bleue, et il l'a emportée chez ses nègres. Et je l'aimais beaucoup, ma poupée, va, saint Pierre ; si tu en avais eu une comme ça, tu aurais été bien content.

“—Ça c'est probable, répliqua l'Apôtre en souriant. Eh bien ! Mignonne, il faut que je te dise que cette poupée que tu as si généreusement offerte au missionnaire, et qui a été précieusement emportée dans le pays des infidèles, a fait le bonheur d'une masse de nègrillons et de nègrillonnes ; ces pauvres enfants venaient au catéchisme, attirés par la promesse de jouer ensuite avec ta poupée bleue ; ils l'écoutaient très bien, le catéchisme, et cela a fait d'eux, plus tard de bon chrétiens. Tu vois donc, Mimi, que ta gentille action a porté son fruit ; aussi, pour ta récompense, nous effacerons sur le grand livre toutes tes petites fautes : colères, gourmandise, vanité, désobéissances... et alors.....

“—Tu vas me mener voir le petit Jésus ! s'écria Mimi, qui fit un tel bond de joie sur les genoux de saint Pierre que les grosses clés s'entre-choquèrent avec un énorme bruit.

“—Oui.”

Alors Mimi n'y tint plus et embrassa le bon saint à l'étouffer.

Le bon saint souriait dans sa barbe blanche, et nous croyons pouvoir affirmer que ces jougements-là ne sont pas les plus ennuyeux pour le portier du Paradis, qui est quelquefois obligé d'examiner ses clients avant de les conduire devant le Souverain juge.

PARTIE LEGALE

Redacteur : **A L B Y**

VENTE DE BOIS—MESURAGE.

QUESTION.—Dans la vente du bois de chauffage, qui doit payer le cordage et le mesurage ?

Habitant.

RÉPONSE.—L'article 1495 du code civil déclare qu'en l'absence de conventions contraires, *les frais de la délivrance sont à la charge du vendeur*. Le cordage et le mesurage sont des parties essentielles de la livraison ou délivrance, et ils doivent, par conséquent être payés par le vendeur.

CONDAMNATION D'UN NOTAIRE—

FAUX.

Aux dernières assises criminelles du district de Joliette, tenues il y a quelques semaines, le notaire L. L. Désaulniers, de Ste-Julienne, a été trouvé coupable du crime de faux et condamné à une année d'emprisonnement. L'accusation portée contre lui était d'avoir fait un faux acte de cession d'un terrain dans le but de faire obtenir au cessionnaire des Lettres Patentes du gouvernement.

Le jury l'a trouvé coupable sur le témoignage donné en 1891, devant un magistrat, par le prétendu cédant maintenant décédé. Ce cédant ou prétendu cédant était le témoin principal. Ainsi ce principal témoignage n'a pas été donné *contradictoirement* devant les jurés, et cependant ils ont rendu un verdict de culpabilité. N'ayant pas assisté au procès, et ne le connaissant que par quelques notes publiées par les journaux, il m'est impossible d'en faire un compte-rendu détaillé. Il me semble cependant que les jurés ont assumé une bien lourde responsabilité.

Voici la définition du *faux* donnée par Messieurs Dandurand et Lanciôt dans leur Traité de Droit criminel, page 362.

Le faux, de droit commun, est l'offense qui consiste à faire, contrefaire ou altérer un écrit dans l'intention de frauder ou de tromper.(1)

BOODLER—VOLEUR.

Dans la cour Supérieure du District d'Iberville,

M. le juge Gill,

Re : MARCHAND, vs MOLLEUR.

A JUGÉ : *Que le mot boodler est synonyme de voleur, et, qu'en con-*

(1) Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le gouvernement, sur le rapport favorable du juge qui a présidé au procès a gracié Mr. Désaulniers

séquence, le demandeur a droit à des dommages-intérêts contre le défendeur qui l'a traité de boodler.

L'honorable monsieur Félix G. Marchand, député du comté de St-Jean et chef du parti libéral de Québec, poursuivait monsieur Louis Molleur, son adversaire malheureux dans l'élection de mars 1892, parce qu'au cours de la lutte électorale ce dernier l'avait accusé d'être un *boodler*. Le défendeur a été condamné à payer \$500.00 de dommages au demandeur.

Subséquentement M. Marchand s'est désisté du jugement parce qu'il a été rendu pendant le terme de la cour de Circuit au lieu de l'avoir été pendant le terme de la cour Supérieure.

AVOCATS.

Depuis quelque temps le journal *La Presse* fait une campagne en règle contre les avocats qui se rendent coupables d'actes dérogatoires à l'honneur professionnel. Si les accusations de ce journal sont fondées il va rendre un véritable service au pays, car la campagne qu'il a entreprise devra nécessairement avoir un bon résultat.

L'état de choses dévoilé par *La Presse*, s'il existe réellement, indique un triste abaissement des caractères. Il fait voir qu'un cours de morale professionnelle ne serait pas de trop. A la vue de ces révélations les avocats se sont émus, ils ont tenu des assemblées d'indignation et ils ont menacé de traduire en justice le journal accusateur. Ils n'ont cependant pas mis leurs menaces à exécution et le journal a réitéré ses accusations.

Les coupables, s'il y en a, devraient être chassés du corps qu'ils déshonorent et leurs noms rayés du tableau. Le barreau, comme la femme de César, doit être au-dessus de tout soupçon. Autrement il perdra son prestige et son influence.

En France les règlements du barreau sont d'une extrême sévérité. On peut en juger par cet extrait d'un article de *La Croix*.

Le règlement de l'ordre défend aux avocats de souscrire des billets à ordre, quelle qu'en soit la cause, d'accepter des lettres de change, de consentir un aval ou une ouverture de crédit, de recevoir d'un client à titre d'honoraires, des valeurs commerciales.

En outre, toutes les opérations financières " qui présentent quelque analogie avec le commerce, le négoce ou les jeux de bourse " leur sont formellement interdites.

Les peines disciplinaires sont : l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire et la radiation du tableau.

Cet extrait ne concerne que les faits commerciaux défendus aux avocats. Les règlements contiennent beaucoup d'autres défenses d'ordre supérieur.

PAROISSES.

ERECTION CANONIQUE—ERECTION CIVILE. (1)

PAROISSE DE ST. BLAISE.

En décembre dernier,

Re

LÉON SAMOISSETTE ET AL.

Appelans

&

EUSÈBE BRASSARD, ET AL.

Intimés.

&

J. A. GRAVEL ET AL.

Mis en cause.

La Cour d'Appel a confirmé le jugement de la Cour Supérieure du district d'Iberville, (Tellier, juge) rendu le 27 juin 1892.

Par ce jugement elle a décidé :

1^o *Que les tribunaux n'ont aucune juridiction relativement à l'érection des paroisses.*

2^o *Que l'érection canonique d'une paroisse est du ressort exclusif des autorités ecclésiastiques.*

3^o *Que l'érection civile, étant un simple acte administratif, est du ressort exclusif du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.*

Ainsi les commissaires civils ne constituent qu'une commission d'enquête, destinée à éclairer le gouvernement et à le mettre en état de décider de l'opportunité d'accorder ou de refuser l'érection civile d'une paroisse.

La cour a été unanime à décider qu'elle n'avait pas le droit d'intervenir dans l'érection canonique, et que ceux qui se prétendent lésés par la décision de l'évêque n'ont de recours qu'à une autorité ecclésiastique supérieure. Quant à la non-intervention dans l'érection civile, le juge Hall s'est séparé de ses collègues. Il est d'opinion que le tribunal a juridiction.

(1) Voir le Propagateur vol 2, page 279, et vol. 3, page 374.

HYACINTHE RIGAUD

III LES CRITIQUES. (suite et fin)

Vers la fin de septembre, Rigaud, ayant terminé les portraits de M. et de madame de Taverny, se rendit chez eux un matin pour surveiller les ouvriers qui devaient fixer les cadres ovales dans les panneaux ajourés des portes latérales de l'alcôve de madame de Taverny. Ces deux portraits, peints au pastel, étaient également ressemblants, mais n'étaient pas appréciés de même. Il n'y avait qu'une voix sur celui de M. de Taverny : on le trouvait admirable ; mais toutes les dames qui avaient vu celui de la jeune femme critiquaient, les unes le front, les autres la bouche, la robe, les mains, les yeux, enfin tout, si bien que madame de Taverny n'osait plus dire qu'elle en était contente, et que son mari lui-même finissait par le croire fort médiocre. Ennuyé de cela, Rigaud en avait parlé à la duchesse d'Orléans, et cette princesse lui dit :

“ J'irai voir ce portrait demain, et je mettrai ces péronnelles à la raison. ”

Rigaud avait prévenu madame de Taverny de la visite que voulait lui faire incognito madame la duchesse d'Orléans, et l'on s'était hâté de disposer l'appartement. Mais au moment où l'on venait de placer les deux portraits, Rigaud s'aperçut qu'en encadrant celui de la jeune femme, on avait effacé une partie de la jupe de satin à fleurs. Il fit enlever le tableau, ne laissant placé que le cadre et la glace, et, posant le châssis sur un fauteuil, se hâta de réparer l'accident avec quelques touches de pastel. Ennuyé de voir les ouvriers bêler près de lui, il les renvoya, disant qu'il saurait bien rajuster sa peinture dans le cadre.

Il était donc à genoux devant son tableau, travaillant avec application, et M. et madame de Taverny le regardaient, pensant qu'ils seraient avertis de l'arrivée de la princesse par le bruit de son carrosse, lorsque Madame, ayant laissé sa voiture au palais du Luxembourg, s'avisait d'arriver à pied, à la main de son écuyer, un loup sur le visage et vêtue fort simplement. Elle monta l'escalier, trouva ouverte la porte de l'antichambre que les ouvriers avaient négligé de clore, et, défendant aux laquais de l'annoncer, entra sans façon, et surprit le peintre et ses clients. Coupant court aux révérences et aux compliments, elle s'écria :

“ Point d'Altesse, je vous prie. Je suis une bourgeoise de Saint-Cloud, une pratique de M. Rigaud ; rien de plus. Voyons ces portraits ! Monsieur, vous êtes bien, très bien ; mais madame de Taverny est encore mieux peinte que vous. Ce portrait et son miroir, c'est tout un. Quels sont les sots qui osent critiquer un tel chef-d'œuvre ? ”

“ Quelques dames, amies de ma femme, ” dit M. de Taverny, “ trouvent que... ”

“ Quelques dames ? Alors les sots sont des sottes. Jalousie, mon-sieur, pure jalousie, pas autre chose. Voulez-vous en faire l'épreuve ? Faites mettre Madame de Taverny elle-même là-haut, dans ce cadre, et montrez-la à ses bonnes amies. Elles ne la trouveront pas ressemblante. ”

Toute la compagnie éclata de rire ; mais Madame assura que ce n'était pas une folie, et dit :

“ Essayons. Voyons, jeune dame, vous êtes leste. Je vois une échelle double dans cette alcôve. Montez-y, placez-vous bien, fermons la porte, baïssons les rideaux, et vous verrez. ”

Madame de Taverny, riant de tout son cœur, obéit à la princesse, et bientôt sa gracieuse personne apparut derrière la glace encadrée, se détachant sur le fond sombre de l'alcôve.

“ C'est charmant, c'est parfait ! ” dit Madame ; “ mais sur qui ferons-nous l'épreuve ? ”

— “ S'il plaît à Madame, ” dit M. de Taverny, “ je vais envoyer chercher nos voisines du premier étage, Mesdames de Valblanc. ”

“ Faites vite, ” dit la princesse. “ Cachez le tableau, Rigaud, et cachons-nous. ”

Ainsi fut fait. La duchesse d'Orléans se mit derrière un paravent avec Rigaud et l'écurier, et M. de Taverny, allant au-devant des visiteuses, leur dit avec force politesses :

“ Mesdames, je suis confus, j'ai mille excuses à vous demander de l'indiscrétion que je commets en vous dérangeant si matin, mais on vient de mettre en place le portrait de Madame de Taverny. Je ne sais vraiment s'il peut être accepté. Daignez me donner votre avis, à quoi je tiens essentiellement. ”

Les trois dames, mère et vieilles filles assez jaunes, que les bonnes langues du quartier avaient surnommées les trois Parques, regardèrent à peine le prétendu portrait, mais répétèrent en chœur la même antienne : “ C'est faux, c'est maniéré, c'est froid, c'est trop bleu, c'est trop noir, ce n'est pas ressemblant du tout, mais du tout. Il faut faire retoucher et même recommencer cela, monsieur. Quant à votre portrait, monsieur, il est vivant, c'est un chef-d'œuvre. On dirait qu'il va parler. ”

“ Grand merci, mesdames, ” dit M. de Taverny en les reconduisant ; “ fort de votre avis, je ferai entendre raison à ce peintre. ”

“ Ah ! il n'atteindra jamais Mignard, le divin Mignard, ” dit madame de Valblanc ; “ mais il vous a réussi, on ne peut en convenir. Adieu, monsieur. Mille compliments, je vous prie, à madame de Taverny. ”

Et les trois Parques s'en allèrent, enchantées d'avoir montré leur compétence. Il était temps qu'elles partissent. Madame de Taverny sur son échelle, et la princesse derrière son paravent, se mouraient de rire, et M. de Taverny avait eu toutes les peines du monde à ne pas éclater. Rigaud triomphait, et ne savait assez remercier la princesse.

Ravie de l'aventure, Madame alla sur-le-champ la raconter, au Luxembourg, à mademoiselle de Montpensier ; elle l'écrivit le jour même à l'électrice de Hanovre, et en divertit Louis XIV à son souper.

Bientôt le grand roi, ayant vu le portrait de Madame, l'admira fort, et voulut lui-même être peint par Rigaud. Le duc d'Orléans, le prince de Conti, Bossuet, madame de Maintenon, tous les grands personnages de la cour suivirent l'exemple du monarque, et, reçu à l'Académie et annobli par sa ville natale, Rigaud en très peu d'années, vit son talent apprécié comme il méritait de l'être. Les

honneurs et les succès ne le rendirent pas ingrat. Quel que occupé qu'il fût, jamais il ne laissait plus de trois mois sans aller présenter ses respects à la duchesse d'Orléans. Quant à M. et madame de Taverny, il était devenu leur ami, et passait toutes ses soirées du dimanche chez eux, fort recherché par la bonne compagnie qu'ils recevaient.

IV

INVRAISEMBLABLE ET VRAI.

Madame se promenait un jour à pied comme d'habitude, dans l'allée du bord de l'eau à Saint Cloud. Elle aperçut Rigaud qui descendait d'un carrosse de louage près de la grille du côté de Sèvres, et lui envoya dire qu'elle le recevrait tout en se promenant, et qu'il ne prit pas la peine d'aller au château. Rigaud rejoignit la princesse ; et, comme elle était de bonne humeur ce jour-là, elle l'emmena voir la grande cascade, où l'on préparait l'illumination pour la fête de saint Philippe, patron du duc d'Orléans, et, se débarrassant de sa suite, se mit à questionner le peintre sur ses propres affaires. Rigaud ayant répondu d'une manière satisfaisante à ses questions, la princesse ajouta :

“ Je vois que vous êtes déjà riche, célèbre, comblé d'honneurs. Je sais mieux que personne que vous en êtes digne, et j'ai résolu de vous bien marier. ”

“ Madame me comble, ” dit Rigaud, “ et je ne saurais lui être trop reconnaissant ; mais je ne veux point me marier. ”

“ Pourquoi cela ? ” dit la princesse “ Je sais que vous vivez d'une façon exemplaire : vous êtes de ceux qui doivent faire souche d'honnêtes gens. ”

“ Madame, ” dit Rigaud, “ je ne me marierai point. Et à vous, si parfaitement bonne pour moi, et qui, j'ose le dire, ne jugez pas selon les maximes du monde, à vous je puis avouer pourquoi j'ai pris cette résolution. La seule femme que j'aie jamais aimée et que j'aimerai jusqu'au dernier jour de ma vie, ne peut être miennne. ”

“ Est-elle donc d'une condition supérieure à la votre ? ”

“ Oui, Madame ; et, d'ailleurs, elle est mariée. ”

“ Fi ! ” s'écria la princesse ; “ fi ! monsieur, vous aimez une femme mariée ! vous que je croyais si honnête homme ! et cette belle, sans doute, partage votre passion ? ”

“ Elle n'en doute et ne s'en doutera jamais, Madame. Je mourrais plutôt que de dire un mot qui pût troubler la paix de son âme. Celle que j'aime est jeune, belle et l'honnêteté même. Si un jour elle devient libre, elle saura combien je l'ai aimée ; — jamais avant. — Je l'aime comme on doit aimer. ”

“ Je sais comme on aime en Allemagne, ” dit la princesse ; “ mais en France on n'aime que soi-même, on ne recherche que les satisfactions matérielles ; on fait litière de l'honneur, du dévouement, de tout respect et de toute discrétion ; et votre duc de La Rochefoucauld, qui a écrit : *Il en est du véritable amour comme de l'apparition des esprits : tout le monde en parle, peu de gens en ont vu* ; — votre duc de La Rochefoucauld eût été plus vrai s'il eût osé dire : *Personne n'en a vu.* ”

“ Si mon cœur était de cristal, Madame, ” dit Rigaud, “ vous en verriez. ”

“ Il est vrai, ” dit la princesse, “ que je vous ai toujours considéré comme un homme unique. Mais cette belle passion s'éteindra. Faute d'aliment il n'est point feu qui dure. Vous oublierez, et je vous marierai : je l'ai mis dans ma tête, et vous savez combien elle est carrée. ”

Un bruit d'éclats de rire et les pas de plusieurs personnes qui s'approchaient interrompirent la conversation.

“ C'est Monsieur qui vient par ici, avec sa troupe de fous et de folles. Laissons le champ libre à leurs ébats. Venez dans mon cabinet, Rigaud. Je veux vous consulter. Il est arrivé un accident à un de mes tableaux favoris. ”

Rigaud vit alors pour la première fois ce sanctuaire où la princesse s'enfermait pendant les plus belles heures de la journée, préférant la solitude et le plaisir d'écrire à ses amis d'Allemagne aux fêtes continuelles dont Saint-Cloud, ce palais de délices, comme l'appelle Saint-Simon, était alors le théâtre. Ce cabinet était orné de plusieurs portraits des ancêtres de la princesse palatine, et leurs figures tudesques, leurs armures et leur air martial faisaient ressortir l'élégance et l'expression mélancolique d'un portrait de femme signé de Luca Giordano. Rigaud ne put s'empêcher de l'admirer et de demander à Madame quelle était cette personne.

“ C'était ma belle-fille, la reine d'Espagne, ” dit la princesse. “ Elle ne m'aimait guère, et pourtant personne ne l'a plus pleurée que moi. Monsieur avait fait cacher ce portrait, disant que la vue l'attristait. Je l'ai pris ici. Le trouvez-vous bien peint ? ”

“ Oh ! oui ! ” dit Rigaud, “ et les accessoires, qui sont là, voilés dans l'ombre, sont bien touchants. Voyez, madame, sur un coussin de velours noir reposent la couronne et le sceptre d'Espagne, à côté d'un crucifix. Et la princesse tient à la main un lis à demi risé. ” “ Marie-Louise d'Orléans fut elle-même un lis arraché au sol natal, ” dit la princesse, “ et sa vie fut courte et amère. C'est le destin des princesses, bien souvent. Mais, Rigaud, regardez donc : qui peut fendiller ainsi la peinture que voici ? ”

Et la princesse et le peintre ne songèrent plus qu'au portrait du palatin du Rhin, Karl von Heidelberg, et se séparèrent sans parler mariage.

Quelques semaines après, la duchesse d'Orléans vit revenir son peintre favori, en grand deuil et l'air fort triste.

“ Hélas ! Rigaud, ” lui dit-elle, “ la dame de vos pensées est-elle morte ? ”

“ Non, Madame, ” dit Rigaud ; “ mais j'ai perdu ma mère, ma bonne mère, à qui je devais tout ce que je suis. J'avais huit ans quand mon père mourut ; et c'est elle qui la première devina ma vocation et, à force de travail et de privations, me donna les moyens de la suivre, en m'envoyant étudier à Montpellier. Depuis l'âge de quatorze ans, sauf de rares voyages en mon pays, j'ai vécu loin d'elle ; mais son souvenir, ses conseils et ses prières m'ont fait marcher droit, et jamais mère ne fut plus digne des regrets de son fils. ”

“ Je prends grande part à votre chagrin, mon pauvre ami, ” dit la princesse attendrie. “ Heureuse la mère à qui son fils peut rendre un semblable témoignage ! — Mais enfin votre mère était d'âge à vous précéder en paradis. Il ne faut point vous laisser aller au chagrin. Voyons, ne songerez-vous pas à remplacer cette affection par une nouvelle ? ne voulez-vous pas vous marier, avoir des enfants, qui diront un jour de vous ce que vous dites de votre chère mère ? ”

“ Rien n'est changé dans mes résolutions, Madame, ” dit Rigaud. “ Je vais m'éloigner de Paris et passer quelques jours à l'abbaye de la Trappe. M. le duc de Saint-Simon veut que j'essaye de faire un portrait du révérend abbé. Je ne sais si j'en viendrai à bout, car M. de Rancé ne veut point poser ; mais, en tout cas je ferai là-bas une retraite, et je n'ai point voulu partir sans prendre congé de Madame. ”

“ Ah ça ! ” s'écria la princesse, “ n'allez point vous faire irapiste, au moins ! ”

“ Je ne me sens nul goût pour l'état religieux, Madame, ” dit Rigaud ; “ je ne désire que quelques jours de calme et de silence. ”

La princesse réfléchit un instant ; puis, fixant sur le visage du peintre ses yeux perçants, elle lui dit :

“ Avez-vous parlé de votre départ à madame de Taverny ? ”

“ Je suis allé chez elle dans cette intention, Madame, ” dit Rigaud, “ mais elle ne m'a point reçu. M. de Taverny était couché, et avait fait fermer sa porte. Je n'ai jamais vu madame de Taverny qu'en présence de son mari. ”

“ Jamais ? ” fit la duchesse d'un air de doute ; “ jamais, monsieur ? est-ce bien vrai ? ”

“ Parfaitement vrai, ” dit le peintre.

“ Ce n'est donc pas elle que vous aimez, alors ? Hé bien ! je croyais pourtant avoir deviné. ”

“ Votre Altesse ne s'est point trompée, ” dit Rigaud : “ c'est bien elle que j'aime ; mais ce que j'aime plus que sa beauté, plus que ma vie, plus que la sienne, Madame, Dieu le sait, c'est son honneur ! ”

“ J'ai vu l'apparition des esprits, ” dit la princesse : “ je ne dirai plus que La Rochefoucauld s'est trompé. — Adieu, Rigaud, je vous admire. Priez pour moi à la Trappe, et ne vous faites pas moine, mon ami, croyez-moi ! ”

Ce voyage à la Trappe de Mortagne fut pour Rigaud l'occasion de produire un de ses plus admirables chefs-d'œuvre, le portrait de l'abbé de Rancé, fait à l'insu du modèle ; et le duc de Saint-Simon raconte toutes les ruses qu'il employa pour obtenir que M. de Rancé consentit à recevoir à l'infirmerie, dont il ne bougeait plus, les longues et muettes visites de “ cet officier curieux ” qui le regardait si attentivement, tandis que M. de Saint-Simon lui contait mille histoires pour l'amuser.

Rentré dans l'appartement des hôtes après une de ces longues conversations, Rigaud esquissait de souvenir les traits du célèbre religieux, lorsqu'un frère convers lui apporta une lettre scellée des armes de la duchesse d'Orléans.

“ Le courrier qui a apporté cette lettre en attend la réponse, monsieur, ” dit-il ; “ il est venu à franc étrier. ”

Rigaud décacheta la lettre et n'en put lire qu'un seul mot, *Taverny* : tout le reste, rempli d'allemand, d'une orthographe inouïe et d'une écriture baroque, était incompréhensible. Rigaud porta la lettre au duc de Saint Simon.

“ Que faire ? ” lui dit-il ; “ on attend la réponse, et je ne puis lire un traître mot de cette lettre. ”

“ Ni moi non plus, ” dit Saint-Simon, “ si ce n'est la signature, que je reconnais. C'est une lettre de Madame. Voici ce qu'il faut faire : il y a ici un religieux de Strasbourg, savant antiquaire qui déchiffre tous les parchemins et papyrus du monde. Priez-le de vous lire ce grimoire et d'en faire une copie, sa règle l'obligeant au silence. ”

Le bon père Othon Bischwiller traduisit et transcrivit en belle écriture la missive de la princesse, et l'envoya au bout d'une heure à Rigaud. Elle était ainsi conçue :

“ Je vous disais bien, monsieur, que vous auriez grand tort de vous faire trappiste. M. de Taverny vient de mourir d'un accès de goutte et de plusieurs médecins. Sa bonne femme l'a soigné avec toute l'affection possible. Il n'avait point fait de testament, et, n'ayant point d'enfant, et les neveux de son mari étant gens assez rapaces, elle reste avec la petite dot que le roi lui donna lorsqu'elle sortit de Saint-Cyr. Je sais que sa pauvreté vous sera un motif de plus pour rechercher sa main. Vous êtes si au rebours des autres ! — Enfin, la voilà veuve, et elle s'est retirée au couvent des Filles-Bleues. Je l'ai vue, je l'ai languyée comme il faut, et j'ai mené rondement vos affaires. Elle vous estime fort ; elle ne se douterait de rien, si je n'avais parlé. C'est une personne unique en son genre, comme vous. Venez me voir à Saint-Cloud, sitôt votre retour de la Trappe. Si, une fois son deuil fini, la belle Taverny ne devient pas madame Rigaud, ce sera votre faute. J'obtiens du roi qu'il ratifie vos lettres de noblesse ; et le gracieux visage que vous verrez en votre logis vous dédommagera d'une trop longue attente, d'un amour comme on n'en voit guère, et du mal que vous eûtes à faire un beau portrait d'après la plus laide princesse du monde. Et sur ce, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, je demeure votre affectionnée

“ CHARLOTTE-ÉLISABETH. ”

On devine la réponse du peintre. Il se maria l'année suivante, et vécut dans l'union la plus parfaite avec sa femme.

Rigaud, que l'on a surnommé le Van Dyck français, peignit cinq rois, un nombre considérable de personnages illustres, et légua à l'Académie, dont il était le directeur, le beau portrait de sa mère qui est encore au musée du Louvre.

Sa femme mourut en 1743. Rigaud l'avait soignée avec le plus grand dévouement. Obligé, quelques mois après sa mort, d'entrer dans la chambre où il l'avait vue expirer, il s'écria : “ Ah ! je vais bientôt vous suivre ! ” La fièvre le prit et l'enleva en quelques heures. Il avait quatre-vingts ans.

TABLE DES MATIERES

DU

TROISIÈME VOLUME

A

| | |
|--|-----|
| ABANDON A LA DIVINE PROVIDENCE, par J. H. Olivier..... | 110 |
| ABBÉ COMBALOT (L), par Mgr Ricard..... | 344 |
| ABRÉGÉ DE THÉOLOGIE dogmatique et morale, par l'abbé J. Berthier, MS | 178 |
| ANNÉE DE MÉDITATION (une), par le R. P. Eugène Pladys..... | 510 |
| AU CIEL ON SE RECONNAIT, par M. l'abbé Postel..... | 204 |
| AU CLAIR DE LA LUNE, par Mme Julie Lavergne.....26, 55, 86, | 123 |
| AU COMMENCEMENT DE LA NOUVELLE ANNÉE 1893,..... | 641 |
| A TRAVERS L'ÉVANGILE, par Paul Lallemand..... | 138 |
| AVIS, | 45 |
| AVIS SPÉCIAL..... | 224 |

B

| | |
|--|-----|
| BELLE JARDINIÈRE (la), par Mme Julie Lavergne..... | 377 |
| BULLETIN par Alby,.....1, 33, 65, 97, 129, 161, 193, 225, 257, | 289 |
| 321, 353, 385, 417, 449, 481, 513, 545, | 577 |
| 669, 642, 673, 737, | 705 |

C

| | |
|--|-----|
| CATALOGUE GÉNÉRAL....93, 127, 221, 286, 314, 349, 383, 413 | 446 |
| 477, 511, 543, 557, 585, 593, | 625 |
| CELUI QUI A DE LA DÉVOTION POUR LA STE VIERGE, ne périra pas.. | 147 |
| CHAIRE CONTEMPORAINE (la), par l'abbé Lelandais..... | 253 |
| CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE, par le même..... | 255 |
| CHOSSES D'AFRIQUE, par Pierre d'Arlay..... | 122 |
| CHOSSES DE ROME ET D'ITALIE, par Emile Montet..... | 361 |
| CHRISTOPHE COLOMB, par M. T. Josepha..... | 58 |
| CLERGÉ DE FRANCE DEVANT LA RÉPUBLIQUE, (le) par Boyer d'Ageu | 132 |
| CŒUR DE JESUS (le), par le P. Isolani..... | 164 |
| COMPAGNIE DE JÉSUS depuis sa fondation jusqu'à nos jours (la), par Adolphe Archier..... | 361 |
| CONSIDÉRATIONS SUR LES VÉRITÉS FONDAMENTALES, par l'abbé Blancell..... | 164 |
| CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN (les), (suite) par J. M. Vacant....4, 36, 102, 133, 196, 261, 293, 325, 357, 389, 421, 518, 550, | 710 |
| CORRESPONDENCE du Vicomte Armand de Mohen et Mme Swetchine, par le comte de Camus..... | 143 |

D

| | |
|--|-----|
| DÉCRET DE LA S. C. DES ÉVÊQUES, par le R. P. Aug. Lehmkuhl.... | 164 |
| DE LA SUBLIMITÉ DU SACERDOCE, par A. M. D. G..... | 371 |
| DE LA TENTATION..... | 716 |
| DERNIÈRE ROSE (la), par Mme Julie Lavergne..... | 677 |
| DERNIÈRES ÉTAPES DE LA VIE CHRÉTIENNE (les), par l'abbé Belo. | 510 |

| | | |
|--|------|----------------------|
| DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR,..... | 175 | 180 |
| DICIONNAIRE APOLOGÉTIQUE DE LA FOI CATHOLIQUE, par J. B. Jaugey..... | | 229 |
| DICIONNAIRE DES DICIONNAIRES, par Mgr Guérin..... | 683, | 722 |
| DIEU DANS L'ÉCOLE, par Mgr Baunard..... | | 559 |
| DUCHESSÉ DE BOUILLON (la), par l'abbé J. Berthier..... | | 311 |
| DU MARIAGE AU DIVORCE, par l'abbé Henry Bolo..... | | 510 |
| E | | |
| ECHO DE L'ÂME PIEUSE, par l'abbé Giély..... | | 76 |
| ENCYCLIQUE RERUM NOVARUM, par M. F. Perriot..... | | 143 |
| ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (1 ^{er}), par le R. P. Burnichon..... | | 132 |
| ENSEIGNEMENT DE L'HYGIÈNE dans toutes les écoles (1 ^{er}), par E. P. Lachapelle..... | | 28 ^{es} 334 |
| ETUDE DE THÉOLOGIE POSITIVE sur la Ste Trinité, par le R. P. de Regnon S. J..... | | 85, 125 |
| F | | |
| FAMILLE RÉGÉNÉRÉE (la), par le R. P. J. Martin..... | | 114 |
| G | | |
| GÉNÉRAL DE SONIS (le), par Mgr Baunard..... | | 559 |
| GENEVIÈVE LESUEUR, par Mme Julie Lavergne...248, 280, 301 | | 340 |
| GRAND CATÉCHISME, par le R. P. Canisius..... | | 61 |
| GRAND CATÉCHISME DE LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE, par P. D'Hauterive..... | | 260 |
| GRAND PÉLÉRINAGE D'AMETTES, par Léon Audineau..... | | 271 |
| GUIDE DU PRÊTRE DANS SES PRÉDICATIONS, par l'abbé Doublet... 564 | | |
| H | | |
| HÉROS DE LA CORNETTE ET DE LA TRICORNE (les), par Boyer d'Agen..... | | 132 |
| HEURE DU MATIN (1 ^{er}), par l'abbé Méric..... | | 110 312 |
| HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS durant les deux premiers siècles, par Paul Allard..... | | 110 |
| HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, par Rohrbacher | | 63 |
| HONNÉTÉTÉ AVANT TOUT, par M. J. Ribet..... | | 382 |
| HYACINTHE RIGAUD, par Mme Julie Lavergne..... | 729, | 763 |
| I | | |
| IMAGES DE 1 ^{re} COMMUNION,..... | | 169 |
| INSTRUCTIONS ET MÉDITATIONS, par l'abbé Bacuez..... | | 395 |
| INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES DU MONDE, par Mgr Ch. Gay..... | | 143 |
| INSTRUCTIONS sur les prières des quarante heures, par le P. D'Hauterive..... | | 532 |
| J | | |
| JÉSUS-CHRIST MÉDITÉ ET CONTEMPLÉ,..... | | 339 |
| L | | |
| LA FILLE DU MAÎTRE DE CHAPELLE, par Mme Julie Lavergne... 153 181, 215 | | |
| LA FOI ET LA RAISON, par l'abbé Louis-Adolphe Paquet...532, | | 492 |
| LA FRANC-MAÇONNERIE SYNAGOGUE DE SATAN..... | | 741 |

TABLE DES MATIÈRES

3

| | |
|---|----------|
| LE CLERGÉ ET LES TEMPS NOUVEAUX, par Elie Méric..... | 132 |
| LE CHOLÉRA,..... | 328 |
| LE LENDEMAIN DE LA VIE, par l'abbé Henry Bolo..... | 510 |
| LE LIVRE DE L'ECCLÉSIASTE, par l'abbé J. Boileau..... | 132 |
| LES LIVRES SAINTS ET LA CRITIQUE RATIONALISTE, par M. F. Vigouroux P S S..... | 220 |
| LE PRÊTRE ET SES DÉTRACTEURS, par Z. Lacasse, O. M. I..727, | 748 |
| LE ROSAIRE combattit mieux que les discours, par le R. P. Bronchain..... | 432 |
| LE TRAVAIL, par l'abbé Jouve..... | 170 |
| LES TORRENTS, LES CAVERNES, LES ABIMES, par l'abbé Casabianca | 362 |
| LIBERTÉ DE CONSCIENCE (la), par l'abbé Canet..... | 122 |
| LIBERTÉ DE CONSCIENCE (la), par l'abbé Jean Jacquot..... | 125 |
| LIVRE DES ESPÉRANCES (le), par l'abbé Elie Méric..... | 313 |
| LOUANGES DE LA V. MARIE (les), par St Bernard..... | 144 |
| LOUISE DE LA FAYETTE, par Mme Julie Lavergne..... | 617, 628 |

M

| | |
|--|----------|
| MA CURE D'EAU, par Seb Kneipp..... | 396 |
| MAISONS D'ÉPUCATION (les), par le chanoine Parisot..... | 550 |
| MANUEL DE LA PASSION, par V. de Bucks..... | 90 |
| MANUEL D'HYGIÈNE, par S Lachapelle..... | 214, 425 |
| MANUEL pratique et raisonné du système hydrothérapique de l'abbé S. Kneipp, par Nuens..... | 585 |
| MARIAGE CHRÉTIEN (le), par l'abbé Breault..... | 265 |
| MARIAGES ECRITS AU CIEL (les), par l'abbé Henry Bolo..... | 510 |
| MARTYRS DE SEPTEMBRE (1792) (les), par le R. P. Delbrel..... | 523 |
| MÉMOIRE DES DÉFUNTS, par le R. P. Bronchain..... | 529 |
| MISÉRICORDIE DE DIEU, par l'abbé Jouve..... | 612, 647 |
| MISSIONNAIRE DES ENFANTS (le), par le R. P. Furniss..... | 560 |
| MOIS DES MORTS,..... | 489 |
| MONSEIGNEUR DE MAZENOD, par Mgr Ricard(1782-1861)..... | 555 |
| MYSTÈRE DE N. S. JÉSUS-CHRIST (le), par le R. P. J. Corne O M I | 164 |

N

| | |
|--|-----|
| NOUVEAUTÉS, ...73, 85, 110, 122, 132, 143, 164, 220, 265, 313, | 361 |
| 555, | 559 |

O

| | |
|--|---------------|
| OBKAMERGAU LE PASSIONSSPIEL, par Lucien Vigneron..... | 44, 77 |
| ŒUVRES COMPLÈTES DE LOUIS DE GRENADE,..... | 64 |
| ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES considéré comme œuvre réparatrice, Frère L. A. Geo. Jacques M. D..... | 230 |
| OUVERTURE DU MOIS DE MARIE, par l'abbé Gaussens..... | 148 |
| ORNEAU (l'), par Mme Julie Lavergne..... | 537, 572, 538 |
| OUVRAGE DE L'ABBÉ JOUVE,..... | 188 |
| OUVRAGE D'OCCASION,..... | 247, 260, 474 |

P

| | |
|--|-----|
| PAROLE SAINTE (la) par J. Ribet..... | 562 |
| PARTIE LÉGALE, par Alby...12, 46, 74, 111, 145, 176, 212, 235, | 277 |
| 337, 374, 402, 436, 465, 490, 534, 561, 579, 616, 645, 719, | 760 |
| PÉRIL DU SCANDALE (le), par Elie Méric..... | 394 |

| | |
|--|-----|
| PETITS BOLLANDISTES, par Mgr Guérin..... | 61 |
| PLAFOND D'HERCULE (le), par Mme J. Lavergne...405, 441, 469, | 493 |
| PREMIÈRE VISITE PASTORALE dans le Vicariat de Saskatchewan par Mgr Pascal,..... | 491 |
| PRÉPARATION AU GRAND JOUR, par l'abbé Jouve..... | 143 |
| PRÊTRE DANS LE MINISTÈRE DES MISSIONS (le), par le P. Berthier | 252 |
| PRIÈRE A ST JOSEPH,..... | 543 |
| PRIER ET FAIRE PRIER POUR LES DÉFUNTS, par le R. P. Bronchain | 485 |
| PRÔNES LITURGIQUES, par l'abbé Gaussens...8, 40, 69, 106, 139, | 165 |
| 199, 266, | 269 |
| PROPHÈTES D'ISRAËL, par Mgr Meignan..... | 73 |
| Q | |
| QUESTION OUVRIÈRE ET SOCIALE(la), par le Cardinal Manning... 132 | |
| R | |
| RÉPERTOIRE DE L'ORGANISTE, par J-Bte I abelle..... | 252 |
| REVANCHE DE JEANNE D'ARC (la), (17 juir. 1434) par le R. P, Delaporte..... | 138 |
| S | |
| SAINTE DE LA COMPAGNIE DE JESUS (les), par Adolphe Archier... 361 | |
| SAINTE JOSEPH DANS L'ÉVANGILE..... | 752 |
| SAINTE JOSEPH DANS LE LIVRE DE VIE..... | 725 |
| SENTIMENTS DE ST FRANÇOIS DE SALES sur le nombre des élus, par le R. P. Huguet..... | 580 |
| SOMME THÉOLOGIQUE ET PRATIQUE du droit canonique, par le R. P. André..... | 164 |
| ST FRANÇOIS DE SALES..... | 395 |
| ST JOSEPH, par l'abbé Gaussens..... | 15 |
| ST FRANÇOIS D'ASSISE, par le R. P. Léopold de Chérancé..... | 439 |
| STE BIBLE (la), par l'abbé Sionnet..... | 247 |
| SUMMA THEOLOGICA,..... | 62 |
| T | |
| TRAITÉ CLASSIQUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par l'abbé Baillargé... 492 | |
| TRENTE JOURS A LA CAMPAGNE, par l'abbé Casabianca..... | 338 |
| U | |
| UN ADMIRABLE INCONNU, par le R. P. Orhand.....110, | 138 |
| UN OURE ALLEMAND EXTRAORDINAIRE. par M. A. Kannengieser | 313 |
| UNE MÈRE CHRETIENNE EXIGE ET OBTIENT L'OBEISSANCE, par le chanoine Parissot..... | 22 |
| UNE POUPÉE CHEZ LES SAUVAGE, par Roger Dombré..... | 756 |
| V | |
| VIE DE LA RVDE MÈRE MARIE ST MAURICE (la), par l'abbé E. Mar- bot.....143, | 220 |
| VIE DE MICHEL ALEXANDRE PETITNICOLAS (la), par le R. P. Désiré | 382 |
| VIE DE N. S. JESUS-CHRIST (la), par Louis Veuillot..... | 395 |
| VIE DE ST LOUIS DE GONZAGUE (la), par le R. P. Meschler S. J.. | 110 |
| VIE DE ST ROCH (la), | 426 |
| VIVEZ AINSI, par Séb. Kneipp..... | 396 |
| VRAIE POLITIQUE (la), par l'abbé Jouve..... | 300 |